

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE
UN SÉMINAIRE SUR LE THÈME :

LA PROTECTION DES INSTALLATIONS VITALES DU PAYS FACE AUX NOUVELLES MENACES

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi, au Cercle national de l'Armée, à Beni-Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire sous le thème "La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



P.4

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 3 Dou Al-Qiida - 22 Avril 2026 - N° 1290 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

L'UNION EUROPÉENNE FACE
À SES RESPONSABILITÉS
MORALES

DES EXPERTS DE L'ONU APPELLENT À LA SUSPENSION DES ACCORDS AVEC L'ENTITÉ SIONISTE



Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, l'UE est appelée à suspendre immédiatement son accord d'association avec l'entité sioniste en raison de la violation continue des droits humains en Palestine.

P.7

L'ALGÉRIE RENFORCE SES
DISPOSITIFS EN FAVEUR DES
PERSONNES AUX BESOINS
SPÉCIFIQUES

INSTALLATION D'INSTANCES NATIONALES POUR AMÉLIORER LEUR INCLUSION À PART ENTIÈRE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation du Conseil national des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que de la Commission nationale chargée de faciliter l'accès de cette catégorie aux différents services, selon un communiqué du ministère.

P.10

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'OLACDE



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ASSURER L'ABONDANCE ET LA STABILITÉ DES PRIX

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ont insisté sur la nécessité de renforcer l'organisation de la filière tomate et de développer ses mécanismes de financement et d'assurance, afin de garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix, indique, mardi, un communiqué conjoint des deux ministères.

P.4

INAUGURATION HIER DE MAGHREB PHARMA EXPO 2026 UNE DYNAMIQUE INDUSTRIELLE PORTÉE VERS OUVERTURE INTERNATIONALE

La 12^e édition du Salon international de l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord, Maghreb Pharma Expo 2026, a été inaugurée mardi au Palais des expositions de la Safex, réunissant près de 300 exposants provenant de 20 pays, dont 95 algériens. Cette manifestation offre aux visiteurs une immersion dans les transformations de l'industrie pharmaceutique nationale, désormais structurée autour de l'ensemble de sa chaîne de valeur et affichant des ambitions tournées vers les marchés extérieurs.

Par Youcef Hamidi

Accueilli au pavillon central du Palais des expositions jusqu'à jeudi, l'événement enregistre cette année une participation particulièrement soutenue, tant nationale qu'internationale (Europe, Amérique, Asie et monde arabe). Il rassemble les principaux fournisseurs d'intrants, d'équipements, de solutions et de services dédiés au secteur pharmaceutique, ainsi que des responsables de laboratoires et d'unités de production.

Le salon met en avant les avancées les plus récentes en matière d'équipements industriels, de technologies de contrôle de qualité, de solutions de sérialisation et de traçabilité, d'installations de salles blanches, ainsi que d'outils de mesure et de métrologie.

D'après les exposants rencontrés par l'APS, ce rendez-vous stratégique favorise la mise en relation entre les acteurs clés du domaine, stimule l'innovation et soutient l'essor de l'industrie pharmaceutique nationale, avec pour objectif d'atteindre la souveraineté en matière de production de médicaments et de réduire les importations.

Le salon propose également un aperçu des grandes évolutions du secteur en Algérie, notamment l'essor de la biotechnologie, à travers les biosimilaires et l'innovation, ainsi que l'intégration locale de la fabrication des matières premières, témoignant d'un progrès vers la maîtrise complète de la chaîne de valeur pharmaceutique.

Dans ce contexte, Djamel Boulsane, responsable des ingrédients pharma-



ceutiques et excipients vétérinaires au sein du groupe Biotechnica, a salué l'évolution du secteur national, estimant qu'il connaît une expansion soutenue et amorce une trajectoire ascendante particulièrement prometteuse.

Il a souligné que l'Algérie dispose des atouts nécessaires pour s'imposer comme un pôle pharmaceutique régional, non seulement par ses capacités d'exportation de médicaments, mais aussi par son savoir-faire dans le développement d'unités industrielles. Il a mis en avant les compétences humaines disponibles et la confiance accordée par les partenaires africains.

Selon lui, cette dynamique repose sur des investissements continus, le

renforcement des compétences, la création de valeur ajoutée et le transfert technologique, impulsés conjointement par les acteurs publics et privés, avec l'appui des pouvoirs publics.

De son côté, Sofiane Belaid, manager de la société Necessary Pharma Industry (NPI) implantée à Constantine, a insisté sur le potentiel du secteur qu'il juge prometteur, précisant que celui-ci entre désormais dans une phase de décollage. Il a rappelé que l'Algérie couvre près de 80 % de ses besoins en médicaments et que l'enjeu réside désormais dans le développement de produits à forte valeur technologique, notamment dans le domaine de la biotechnologie. Il a également qualifié le salon d'événement

ment majeur pour établir des contacts internationaux et échanger autour des innovations.

Pour sa part, Mohamed Redjal, responsable commercial Afrique du Nord au sein du groupe Tofflon, a estimé que cette manifestation reflète le dynamisme du secteur pharmaceutique algérien, marqué par une croissance soutenue et une attractivité accrue auprès des acteurs internationaux.

Il a ajouté que cet événement joue un rôle déterminant dans le développement de l'industrie locale en favorisant les transferts de technologies, les partenariats industriels et les investissements, en faisant une plateforme stratégique incontournable pour les entreprises étrangères.

D'autres exposants internationaux ont également mis en avant l'importance de ce salon professionnel, qui contribue à consolider la position de l'Algérie comme acteur majeur de l'industrie pharmaceutique dans la région.

Pour cette édition, les organisateurs prévoient d'accueillir environ 5000 visiteurs, soit une progression de plus de 10 % par rapport à l'année précédente.

En marge de l'exposition, un programme de conférences est proposé, animé par des experts nationaux et internationaux, des représentants d'institutions et des professionnels du secteur. Les thématiques abordées porteront notamment sur le développement de la production locale, la souveraineté sanitaire, les évolutions réglementaires, la digitalisation des processus industriels, la qualité, la pharmacovigilance, la biotechnologie ainsi que la recherche et développement. **Y.H**

TRANSITION NUMÉRIQUE

LES DONNÉES FIABLES SOCLE DE SA RÉUSSITE

La gestion judicieuse des données, à l'ère de la transition numérique et de l'intelligence artificielle (IA), constitue un socle fondamental pour la réussite de cette transition et l'édification d'une économie du savoir, a affirmé, mardi à Ouargla, le président de l'Autorité nationale de protection des données personnelles (ANPDP), Samir Bourhil.

S'exprimant lors d'une journée d'étude intitulée "Stratégie de protection de la vie privée et gouvernance de la sécurité des données, à l'ère du numérique et de l'IA", M. Bourhil a affirmé que la gouvernance des données reste, en plus de son caractère technique, un socle stratégique pour le succès du processus de transition numérique et l'édification d'une économie du savoir.

Le cadre juridique de la protection des données constitue un levier fondamental, constitutionnellement consacré, pour garantir la préservation des droits et renforcer la confiance à l'égard de l'environnement numérique, a-t-il ajouté, soulignant que la réussite des pays dans le domaine de la transition numérique

est évaluée par rapport à leur capacité de protection des données personnelles et de renforcement de la confiance des citoyens en leurs institutions.

Et d'ajouter que la gouvernance de la sécurité des données est une nécessité stratégique, requérant l'implication des différents acteurs, experts, académiciens, entreprises économiques et composantes de la société civile, à l'effet de mettre en place un système numérique fiable et responsable.

Le président de l'ANPDP a également mis en avant la mission de l'université dans la vulgarisation de la numérisation, la formation des compétences par le soutien de la recherche scientifique et le développement de solutions innovantes en cybersécurité et protection des données personnelles.

Le programme de cette rencontre a comporté la présentation par des experts, des informaticiens et des représentants de corps sécuritaires, d'une série de communications et d'exposés ayant trait au cadre juridique et réglementaire de la protection des données en Algérie, aux engagements des institutions,

des développeurs d'applications, des startups actives dans le domaine de l'IA et des systèmes intégrés et données exploitées, ainsi qu'aux mécanismes de lutte contre la cybercriminalité, et la protection de la souveraineté numérique.

Cette journée d'étude a été enrichie d'un atelier pratique en direction des étudiants et enseignants, axé sur l'élaboration de stratégies de confidentialité pour les applications et les systèmes numériques, étayé d'explications sur la collecte, le traitement et la protection des données, conformément aux cadres juridiques en vigueur.

La Présidente de la commission d'organisation, Khadidja Ameur, a indiqué que cette rencontre scientifique entre dans le cadre des efforts de l'université pour l'ancrage de la conscience numérique auprès des différents acteurs, ajoutant qu'elle vise à vulgariser l'importance de la protection des données personnelles et le renforcement de l'exploitation sécurisée et responsable des technologies modernes. **R.E**

CULTURES INDUSTRIELLES

INDISPENSABLES POUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'importance des cultures industrielles dans le renforcement de la sécurité alimentaire a été mise en avant par les participants à un séminaire national ouvert, mardi à la Faculté des sciences de la nature et de la vie de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UIKMO).

Intervenant lors de cette rencontre placée sous thème "Les cultures industrielles, défis et opportunités", Abdelbasset Boumada, expert agricole, maître de conférence de l'UKMO et membre du Conseil national scientifique de la sécurité alimentaire, a souligné dans son exposé intitulé "Le système agricole en Algérie et la pro-

blématique de la sécurité alimentaire", que l'autosuffisance alimentaire est devenue l'objectif de tous les pays, à la lumière des conflits géopolitiques et des changements climatiques dans le monde.

Et d'ajouter que le secteur agricole en Algérie a connu au cours des dernières années une nouvelle dynamique, ce qui nécessite de tous les acteurs soient armés en connaissances économiques nécessaires pour mener à bien leurs missions en matière de renforcement de la sécurité alimentaire du pays.

De son côté, la cheffe du comité scientifique du séminaire, enseignante

au même établissement universitaire, Keltoum Benbrahim, a indiqué que l'Algérie traverse actuellement des changements stratégiques profonds en termes de consolidation de la sécurité alimentaire et de souveraineté économique.

"L'avenir de l'activité agricole en Algérie n'est plus uniquement liée à la satisfaction des besoins de consommation, mais dépend désormais à la transition vers un modèle de production agro-industrielle intégrée", a-t-elle dit.

Dans la même optique, l'enseignant Mohamed Lakhdar Dadamoussa (université d'Ouargla) a, dans son interven-

tion intitulée "Le développement des cultures industrielles, défis et perspectives", affirmé que les cultures stratégiques occupent une place centrale dans le système agricole et économique, compte tenu de leur rôle dans la valorisation de la production agricole, contribuant ainsi à atteindre l'autosuffisance alimentaires.

Cette rencontre, qui se déroule sur deux jours à la Faculté des sciences de la nature et de la vie, est animée par une pléiade de conférenciers issus de plusieurs établissements de l'enseignement supérieur et instituts nationaux actifs dans le domaine de l'agronomie. **R.E**

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'OLACDE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans.

L'audience s'est

déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

RA/APS



« NOUS SOMMES INTÉRESSÉS PAR LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE EN TANT QU'ACTEUR CLÉ DANS L'AGENDA ÉNERGÉTIQUE MONDIAL »

Le Secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'Énergie (OLADE), M. Andrés Rebolledo Smitmans, a souligné, mardi à Alger, au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'intérêt de l'organisation pour la coopération avec l'Algérie, en tant qu'acteur clé dans l'agenda énergétique mondial.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, M. Smitmans a qualifié la rencontre avec le Président de la République d'"importante et fructueuse",

se félicitant de "la consolidation des relations de coopération énergétique entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Algérie".

"Nous sommes convaincus que nous disposons de vastes domaines de coopération commune. L'Algérie est membre observateur au sein de notre organisation depuis 25 ans, et nous avons identifié aujourd'hui plusieurs opportunités dans un contexte énergétique marqué par de nombreux défis et une grande instabilité", a-t-il poursuivi, soulignant que l'Algérie est un "acteur clé dans l'agenda énergétique mondial".

Il a, par ailleurs, relevé que la sécurité énergétique "est un élément clé dans ce contexte, étant donné que le gaz naturel est une source d'énergie qui assure la

stabilité des marchés de l'électricité, et demeure un vecteur essentiel de coopération entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Algérie", qualifiant la coopération bilatérale de "très fructueuse" dans les domaines des nouvelles technologies, notamment l'hydrogène vert et le stockage de l'énergie sur les marchés de l'électricité, des domaines, a-t-il dit, où "nous pouvons progresser ensemble".

Il a par ailleurs, réitéré l'intérêt de l'organisation, qui regroupe 27 pays, d'"aller de l'avant dans la coopération avec les pays du Sud".

RA/APS

RELATIONS ALGÉRO-TCHADIENNES

A L'AUBE D'UNE NOUVELLE PHASE DE LEUR HISTOIRE, DÉCLARE AHMED ATTAFF

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a souligné mardi à Alger, la ferme conviction de l'Algérie que les relations algéro-tchadiennes sont en passe d'ouvrir des perspectives inédites et d'amorcer une nouvelle phase de leur histoire, "tant par leur qualité, leur évolution que leur profondeur", au regard des potentialités de coopération dans toutes leurs dimensions et de la volonté forte nourrissant une ambition commune.

S'exprimant lors des travaux de la 4e session de la Commission mixte de coopération algéro-tchadienne, qu'il a coprésidée avec le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, M. Abdoulaye Sabre Fadoul, M. Attaf a précisé que cette session "intervient dans un contexte marqué par un nouvel élan et une dynamique notable des relations entre les deux pays frères".

Il a en outre souligné que cet élan "est le fruit de la volonté des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président de la République du Tchad, le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, qui ont réaffirmé à maintes reprises leur attachement commun à la réalisation de trois (3) objectifs principaux".

Ces objectifs, explique-t-il, consistent à accorder aux relations algéro-tchadiennes l'intérêt et le suivi qu'elles méritent à tous les niveaux, les plus élevés notamment, à œuvrer à l'exploration et à la relance du vaste potentiel de coopération et de partenariat entre les deux pays dans tous les domaines d'intérêt commun, ainsi qu'à renforcer les traditions de concertation et de coordination face aux défis qui s'imposent aujourd'hui dans les différents espaces d'appartenance commune, en particulier la région du Sahel et du Sahara, et plus largement le continent africain.

"Notre Commission mixte constitue le cadre idoine pour traduire cette volonté présidentielle commune en programmes concrets et en projets de terrain à la hauteur des ambitions affichées par les dirigeants des deux pays frères, d'autant plus que nous nous préparons à une échéance importante, à savoir la visite officielle que le président de la République du Tchad, le Maréchal Mahamat Idriss

Déby Itno, effectuera en Algérie à l'invitation de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a déclaré le ministre d'Etat.

"Notre ambition aujourd'hui consiste essentiellement à hisser nos relations économiques au niveau distingué qui a toujours caractérisé les relations politiques entre nos deux pays frères", a-t-il souligné, ajoutant : "Il ne fait aucun doute que la tenue du Forum d'affaires algéro-tchadien, parallèlement à la réunion de notre Commission, contribuera également à ouvrir la voie à la concrétisation de cette ambition commune".

"Les relations algéro-tchadiennes tirent leur profondeur de la volonté constante de nos deux pays de transformer leur voisinage commun dans la région sahélo-saharienne en un espace de paix, de sécurité, de développement et de prospérité (...) et acquièrent leur caractère particulier du fait de l'alignement permanent de nos deux pays en faveur de l'unité africaine et de leur attachement indéfectible aux principes de solidarité, de coopération et d'intégration entre les Etats de notre continent", a-t-il dit.

Le ministre d'Etat a évoqué trois principaux volets des fondements de la coopération, du partenariat et de l'intégration entre les deux pays.

La première concerne "les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux qu'il convient de renforcer en valeur et en niveau, en s'appuyant sur les acquis récemment réalisés, notamment le lancement de la ligne aérienne directe Alger-N'Djamena".

"Cette ligne a connu un succès remarquable au point d'assurer désormais quatre vols hebdomadaires" s'est réjoui M. Attaf, ajoutant qu'"il ne faut pas négliger les immenses opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour renforcer la coopération entre nos deux pays et avec les autres pays africains frères".

Le deuxième volet porte sur "les efforts visant à assurer l'interconnexion des infrastructures entre nos deux pays frères, à travers l'accélération de la cadence de réalisation des projets structurants initiés par l'Algérie, à leur tête la route transsaharienne et la dorsale de fibre optique y afférente, un projet qui est appelé à se transformer en un corridor écono-

mique stratégique au service du développement commun et du désenclavement des pays de la région sahélo-saharienne, en particulier la République du Tchad, pays frère", a précisé le ministre.

S'agissant du troisième volet, M. Attaf a déclaré: "Il concerne naturellement la coopération sectorielle entre les deux pays. Je demeure convaincu que les opportunités et les potentialités de coopération sont désormais manifestes pour les deux parties dans de nombreux domaines, notamment l'énergie, les mines, l'agriculture, l'industrie, les transports et les infrastructures".

Dans le même sillage, le ministre d'Etat a souligné la nécessité de "continuer à accorder l'intérêt requis à la dimension humaine dans les relations bilatérales, en renforçant la coopération dans les domaines liés à ce volet stratégique, à l'instar de la santé, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, du perfectionnement des cadres, ainsi que des affaires religieuses".

"L'Algérie poursuivra, avec un engagement constant, le partage de ses capacités avec ses frères, à travers l'accueil des étudiants tchadiens au sein de ses universités et instituts", a-t-il dit.

De son côté, le ministre tchadien des Affaires étrangères a estimé que "l'attention particulière que l'Algérie accorde à notre relation bilatérale s'est clairement manifestée à travers la tenue de cette session ici, à Alger", témoignant ainsi, a-t-il dit, "de nombreuses significations, certaines étant plus symboliques que d'autres".

La tenue de la 4e session de la Commission, à la veille de la visite officielle du maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, n'est pas le fruit du hasard, mais constitue le symbole et l'aboutissement d'une dynamique engagée lors de la dernière rencontre entre les deux chefs d'Etat ici à Alger en septembre 2024", a-t-il dit.

Le ministre tchadien a mis en avant que la tenue de cette commission après plusieurs années "n'est pas une simple procédure diplomatique formelle, mais un signe expressif de notre ambition commune".

RA/APS

ENERGIE

L'ALGÉRIE ET L'OLACDE CONSOLIDENT LEUR COOPÉRATION

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a accueilli mardi à Alger le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite de travail en Algérie les 21 et 22 avril. Cette rencontre s'est conclue par la signature d'une feuille de route de coopération entre les deux parties.

Par Dahmane Abderrahmane

Ce document stratégique a pour objectif d'instaurer un cadre opérationnel destiné à consolider le partenariat, à travers le lancement de projets communs et la mise en œuvre de programmes d'échange d'expertises, en soutien au développement durable et au renforcement de l'intégration énergétique entre l'Algérie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, précise la même source.

La réunion s'est tenue en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de cadres du ministère.

Après avoir examiné les relations de coopération établies depuis l'adhésion de l'Algérie à l'OLACDE en tant que membre observateur en 2001, puis l'obtention du statut d'observateur permanent en 2018, les deux parties ont réaffirmé leur volonté



de renforcer cette collaboration, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production et de la valorisation des ressources, ainsi que dans la formation, la

recherche et le développement. Les échanges ont également porté sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, les deux parties souli-

gnant la nécessité de renforcer la coordination entre pays producteurs afin de garantir la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés internationaux.

Dans ce contexte, M. Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur du dialogue et de la coopération internationale, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud, pour faire face aux défis du secteur énergétique. Il a appelé à l'adoption d'approches équilibrées tenant compte des spécificités des pays en développement et favorisant une transition énergétique juste et durable, sans compromettre la sécurité énergétique.

De son côté, le secrétaire exécutif de l'OLACDE a salué le rôle de l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, mettant en avant son expertise et sa fiabilité en tant que partenaire, tout en soulignant sa contribution au développement des ressources humaines ainsi qu'à la promotion de la recherche et de l'innovation au sein de l'organisation.

D.A

RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ASSURER L'ABONDANCE ET LA STABILITÉ DES PRIX

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ont insisté sur la nécessité de renforcer l'organisation de la filière tomate et de développer ses mécanismes de financement et d'assurance, afin de garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix, indique, mardi, un communiqué conjoint des deux ministères.

Les deux ministres sont intervenus lors d'une rencontre nationale tenue lundi, consacrée à la filière tomate, en présence de cadres des deux secteurs, de producteurs et transformateurs représentant 31 wilayas, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA).

A l'entame de la rencontre, le ministre de l'Agriculture a souligné que la filière a connu une "dynamique positive" au cours des dernières années, relevant que l'Algérie a réussi à renoncer aux importations, notamment dans le domaine de

la tomate industrielle, grâce au soutien de l'Etat et aux efforts des producteurs, appelant à continuer sur cette trajectoire afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché.

De son côté, la ministre du Commerce intérieur a précisé que la filière tomate est "stratégique", insistant sur l'importance d'améliorer les mécanismes de distribution et de lutter contre les pratiques illégales pouvant impacter la stabilité du marché, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants afin d'assurer une circulation fluide des produits agricoles, du producteur au consommateur.

La rencontre a été marquée par un échange entre les professionnels de la filière, au cours duquel les principales préoccupations ont été exposées, notamment celles liées au foncier agricole, aux eaux d'irrigation, au financement, à l'assurance, à la transformation, à la commercialisation, et au manque de main-d'œuvre, outre les changements climatiques et l'importation des in-

trants.

A cet égard, M. Oualid a annoncé une série de mesures en cours de préparation, portant notamment sur l'élaboration d'un décret exécutif visant à faciliter l'obtention de la carte d'agriculteur et à encourager l'organisation des professionnels en coopératives, à cela s'ajoute le lancement d'initiatives pour la production locale de semences hybrides et la réduction des coûts de production.

Il a, en outre, évoqué les efforts en cours en vue de développer des mécanismes de financement et d'assurance adaptés aux spécificités de la filière, en sus de la création de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles à travers différentes wilayas du pays.

Les deux parties ont, par ailleurs, assuré que cette rencontre s'inscrit dans une approche participative entre les secteurs concernés, visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale et à assurer la stabilité du marché.

RE

EN PRÉVISION DE L'AÏD ELAD'HA

ARRIVÉE D'UN NAVIRE CHARGÉ DE 23.000 TÊTES OVINES EN PROVENANCE D'ESPAGNE

Un navire transportant une quatrième cargaison de moutons, estimée à 23.000 têtes et en provenance d'Espagne, a accosté mardi au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des ovins de l'Aïd El-Adha, a indiqué l'Office régional des viandes de l'Ouest.

La cargaison a été déchargée immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire, supervisées par les inspecteurs vétérinaires, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et logistiques nécessaires, précise la même source.

Ces ovins seront acheminés vers des centres de quarantaine vétérinaire situés dans les wilayas d'Oran, d'Aïn Téouchent et de Sidi Bel Abbès, afin d'y être soumis à un suivi sanitaire rigoureux et de vérifier leur conformité avant leur commercialisation.

Dans ce cadre, l'Office régional des viandes de l'Ouest a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer le bon déroulement de l'opération, notamment plus de 158 camions dédiés au transport du bétail, ainsi que des équipes spécialisées chargées de coordonner les interventions des différents services,

dont les services vétérinaires, sécuritaires et administratifs.

Un plan organisationnel rigoureux a également été mis en place pour garantir la fluidité de l'opération, depuis l'accostage du navire jusqu'au transfert des animaux vers les centres de quarantaine, dans le respect des normes de sécurité et de santé animale.

Auparavant, le port d'Oran avait réceptionné trois cargaisons totalisant 43.250 têtes ovines, dont 17.250 en provenance de Roumanie et 26.000 d'Espagne, conclut la même source.

RE

ALGÉRIE-TCHAD

L'AAPI EXAMINE LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC SON HOMOLOGUE TCHADIENNE

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, mardi à Alger, la directrice générale de l'Agence nationale tchadienne des investissements et des exportations, Mme Sobdibé Sobkika Liliane, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué de l'AAPI.

La rencontre est intervenue à l'occasion de la visite de travail qu'effectue Mme Sobdibé en Algérie dans le cadre de la tenue de la 4e session de la Commission mixte algéro-tchadienne.

Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué le rôle et mécanismes de travail des instances chargées de la promotion de l'investissement dans les deux pays, ainsi que les cadres juridique et réglementaire de l'investissement et les expériences adoptées en termes de guichet unique, ajoute le communiqué.

A cette occasion, Mme Sobdibé a exprimé la volonté de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de promotion de l'investisse-

ment et d'œuvrer pour son adaptation aux spécificités de l'environnement d'investissement dans son pays, notamment en ce qui concerne la plateforme numérique dédiée à l'investisseur.

Rekkache a exprimé, pour sa part, la disponibilité de l'AAPI à promouvoir l'investissement pour mettre son expertise au service de son homologue tchadienne, à travers l'élaboration d'un plan de travail englobant l'échange de visites et d'expertises en matière de promotion de l'investissement et d'accompagnement des investisseurs, l'objectif étant de renforcer le rapprochement entre les deux instances, précise le document.

Il a également mis en avant les perspectives prometteuses de partenariat et de coopération existantes, notamment en terme de réalisation d'infrastructures, au regard de la grande expérience acquise par les entreprises algériennes dans ce domaine, susceptible de renforcer les relations économiques entre les deux pays, selon la même source.

RE

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS EXAMINE AVEC SON HOMOLOGUE TCHADIEN LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, mardi à Alger, le ministre des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Entretien routier de la République du Tchad, M. Amir Idriss Kourda, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue l'expérience algérienne dans plusieurs domaines du secteur, notamment en matière de développement et de modernisation du réseau routier et des infrastruc-

tures, précise la même source.

Les deux parties ont également souligné l'importance d'intensifier l'échange d'expertises et d'expériences, notamment dans les aspects techniques, les capacités de réalisation, la formation, les laboratoires techniques et les bureaux d'études.

Elles ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'activer les mécanismes de coopération disponibles et de renforcer le partenariat entre les organismes spécialisés des deux pays, notamment à travers la commission technique mixte dans le domaine des Travaux publics et des Infrastructures de base, conclut le communiqué.

RE

EL-MENIAA

UNE CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE PROMETTEUSE

La wilaya d'El Meniaa se prépare pour la campagne de moisson-battage 2025/2026. Les services agricoles annoncent une récolte céréalière importante, estimée à plus d'un million de quintaux, grâce à une meilleure organisation, au renforcement des équipements et à l'extension des capacités de stockage.

Par Hamida Indja

Les préparatifs de la campagne de moisson-battage se poursuivent activement dans la wilaya d'El Meniaa en vue de la saison agricole 2025/2026. D'après la direction locale des services agricoles, cette campagne s'annonce positive et pourrait dépasser le seuil d'un million de quintaux de céréales, ce qui représente un très bon résultat pour la région.

La campagne concerne une superficie totale de 26 560 hectares consacrés à la culture des céréales. Plus de 90 % de cette superficie est dédiée au blé dur, une culture stratégique dans la région.

Par ailleurs, près de la moitié de cette surface, soit environ 50 %, est réservée à la production de semences améliorées, dans le but de renforcer la qualité des récoltes et d'augmenter les rendements agricoles lors des prochaines saisons.



Le directeur des services agricoles, Youcef Mesbah, a précisé que les préparatifs sont en phase finale. La campagne de récolte devrait débuter au mois de mai prochain. Il a insisté sur la mobilisation du matériel agricole nécessaire afin d'assurer le bon déroulement des opérations.

Dans ce cadre, la wilaya a bénéficié de la rénovation de cinq moissonneuses au niveau de la coopérative des céréales et des légumes secs. Pa-

rallèlement, cinq investisseurs privés ont reçu de nouvelles machines agricoles dans le cadre du soutien accordé par le ministère de l'Agriculture.

Selon M. Mesbah, les capacités de stockage ont également été renforcées afin de mieux accueillir la récolte. Trois nouveaux centres de proximité ont déjà été mis en service parmi les onze prévus, chacun disposant d'une capacité de 50 000 quintaux. Quatre autres centres seront réceptionnés

avant le début de la campagne, ce qui permettra d'atteindre une capacité totale proche de 300 000 quintaux.

Enfin, des mesures préventives ont été prises en coordination avec les services de la protection civile pour éviter les incendies de cultures. Cette précaution est d'autant plus importante en raison de la hausse des températures enregistrée dans le sud du pays.

H.I

TIMIMOUN

LANCEMENT D'UNE VASTE OPÉRATION DE SENSIBILISATION CONTRE LES INCENDIES DE RÉCOLTES

Par Ali Boudefel

Les autorités locales, aux côtés de responsables de la direction générale de la Protection civile (DGPC), ont lancé hier la campagne nationale de prévention des feux de récoltes dans les wilayas du sud. Selon le lieutenant Karim Benhafsi, porte-parole de la DGPC, cette action, menée sous le slogan « Planifions et sensibilisons pour sauvegarder notre production nationale », anticipe la prochaine période de moisson-battage de la saison agricole en cours.

M. Benhafsi a précisé qu'elle prévoit des

caravanes et des journées d'information destinées aux agriculteurs, investisseurs et gestionnaires de silos, afin de leur offrir des conseils sur la prévention et la lutte contre les flammes, ainsi que sur les procédures d'urgence en cas de sinistre. Il a également annoncé une série d'actions de proximité avec distribution de dépliants prodiguant des gestes simples pour éviter les feux et les pertes de récoltes. Le lieutenant-colonel Nassim El Islam Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de la communication à la DGPC, a souligné que cette initiative s'inscrit dans les efforts étatiques pour protéger les ressources agricoles, en particulier les céréales. Il a ajouté qu'elle vise à renforcer la coordination entre la Protection civile, l'agriculture,

les forces de sécurité, les forêts et la société civile. À partir des chiffres des incendies de l'an dernier, il a indiqué que ces feux proviennent de causes évitables : non-respect des consignes, mauvaise maintenance du matériel agricole, absence d'extincteurs, et maîtrise insuffisante des premières interventions. Pour assurer le succès de cette campagne, la Protection civile a déployé un dispositif opérationnel spécial, comprenant des unités mobiles d'intervention avec tous les moyens humains et matériels près des zones agricoles, garantissant une action rapide afin de maîtriser les flammes, limiter leur extension et réduire les pertes.

A.B

TIARET

TRENTE ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PRÉSENTENT LEURS ACTIVITÉS LORS DES JOURNÉES DES MÉTIERS

Des établissements de formation de la wilaya de Tiaret participent aux Journées des métiers, lancées mardi au chef-lieu de la wilaya à l'initiative de la direction de la Formation et l'Enseignement professionnels (DFEP).

Le directeur local du secteur, Mohamed-Tahar Tebboune, a indiqué à l'APS, en marge du lancement de cette manifestation, que l'objectif de la programmation de ces Journées des métiers, qui s'étalent sur trois jours, est de "promouvoir les spécialités offertes par les établissements du secteur à travers la présentation d'une partie des travaux et des activités des stagiaires aux visiteurs, afin de démontrer l'efficacité de la formation théorique et pratique à leur niveau".

Les jeunes visiteurs de cet événement pourront découvrir les nouvelles spécialités que le secteur s'emploie à promouvoir, car elles s'inscrivent dans le cadre des choix économiques stratégiques de l'Etat, telles que les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires,

l'agriculture intelligente, la mécatronique, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie automobile, ainsi que les dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition, tant pour accéder directement au monde du travail ou pour s'orienter vers l'entrepreneuriat, a ajouté le même responsable.

Cette manifestation a attiré, dès son premier jour, un nombre considérable de jeunes, qui ont découvert les formations disponibles dans les centres de formation, notamment en soudage, menuiserie du bois et de l'aluminium, agriculture, aquaculture, guidage touristique, mécanique, électricité automobile et travaux de laboratoire, entre autres.

Des manifestations similaires se poursuivront jusqu'au début du mois de juillet dans l'ensemble des communes de la wilaya. Elles seront organisées au sein des centres de formation professionnelle ainsi que dans les places publiques, a-t-on indiqué.

R.R

KHENCHELA

UNE FORMATION À LA MÉCANISATION AGRICOLE POUR 78 PROFESSIONNELS

M. Yacine Kenzari, président de la Chambre locale d'agriculture, a annoncé hier mardi que 78 agriculteurs et techniciens de la wilaya de Khenchela ont suivi une session sur la mécanisation agricole. Dans une déclaration à l'APS, M. Kenzari a expliqué que cette initiative, s'inscrivant dans la stratégie nationale de développement de la mécanisation, a été organisée en coordination avec la direction de la formation professionnelle au centre Saâdoudi M'barek (commune de Kaïs), couvrant la conduite, la maintenance et le réglage des moissonneuses-batteuses. Le responsable a précisé que la première journée, lundi dernier, était théorique, tandis que mardi, des travaux pratiques ont eu lieu, suivis d'une validation des acquis et de la remise de certificats agréés par l'administration du centre. Il a ajouté que ce stage s'inscrit dans une démarche continue de modernisation des pratiques agricoles, en officialisant les expériences de terrain des professionnels pour renforcer leur statut et élargir leurs débouchés. Selon la même source, cette formation vise aussi à accompagner la transition vers une agriculture moderne fondée sur la mécanisation et la compétence, en améliorant la qualification technique face à l'usage croissant d'équipements sophistiqués, afin d'assurer l'efficacité, réduire les pannes et les pertes lors des moissons-battages. M. Kenzari a souligné que cette session devrait accroître le rendement agricole dans la wilaya grâce à une meilleure maîtrise des machines et une diminution du gaspillage des récoltes, impactant positivement la sécurité alimentaire nationale ainsi que les économies locale et nationale.

A.B

L'AFRIQUE FORGE SA DÉFENSE

BIENTÔT UNE USINE GÉANTE DE DRONES AU GHANA ?

Le continent africain vit une transformation silencieuse mais profonde de son architecture sécuritaire. Au cœur de cette mutation, une entreprise nigériane fait figure de pionnière : Terra Industries, spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes de défense autonomes, vient d'annoncer la construction d'une nouvelle usine en territoire ghanéen. Une décision stratégique lourde de sens, révélée dimanche 19 avril, qui traduit une ambition bien plus vaste que la simple expansion industrielle.

Par Tinhinane Bendahmane

L'installation, baptisée « Pax-2 », prend forme sur un terrain de 3 150 mètres carrés au cœur d'Accra, la capitale du Ghana. Conçue pour devenir le principal hub régional de production de drones et de systèmes anti-drones, elle incarne la volonté affichée de Terra Industries de doter le continent d'une capacité défensive propre, indépendante des fournisseurs étrangers. L'entreprise la présente comme la plus grande infrastructure de ce type jamais édiflée sur le sol africain — une affirmation qui, si elle se confirme, marquerait un tournant historique dans l'industrie de défense locale.

La mise en service est attendue pour la fin du mois de juin 2026. A plein régime, le site devrait être en mesure de produire jusqu'à 50 000 unités par an d'ici 2028 et d'employer quelque 120 ingénieurs travaillant en flux continu pour honorer les commandes régionales. Cette nouvelle unité viendra compléter « Pax-1 », la première usine du groupe, déjà opérationnelle à Abuja, au Nigeria, où Terra Industries a établi ses racines depuis sa fondation en 2024.

Une gamme pensée pour les conflits de demain

Les systèmes qui sortiront des chaînes de montage d'Accra sont conçus pour répondre à des menaces bien précises. Parmi les produits phares figure l'Archer VTOL, un drone capable de missions de surveillance et de frappe à longue portée. À ses côtés, l'Iroko se distingue par sa capacité à être engagé rapidement dans des configurations tactiques, tandis que le Kama, intercepteur à très haute vitesse, est spécifiquement dédié à la neutralisation de drones hostiles.



Trois systèmes complémentaires qui dessinent le contour d'une doctrine défensive intégrée.

Car c'est précisément là que réside l'urgence. Depuis plusieurs années, les groupes armés actifs au Sahel et en Afrique subsaharienne ont adopté de nouvelles méthodes empruntées aux théâtres de guerre moyen-orientaux et est-européens : drones commerciaux détournés, engins guidés par fibre optique, essais aériens difficiles à contrer avec des moyens conventionnels. Face à cette évolution rapide des tactiques, la demande en systèmes capables d'assurer simultanément la surveillance, la guerre électronique et la riposte physique n'a jamais été aussi pressante.

Un projet politique autant qu'industriel

Nathan Nwachuku, cofondateur et directeur général de Terra Industries, ne s'embarrasse pas de demi-mesures pour décrire la philosophie qui anime son entreprise. Selon lui, la paix durable sur le continent passe nécessairement par une mutualisation des efforts autour d'une défense souveraine, et non par une dépendance perpétuelle envers des architectures sécuritaires importées. « Nous devons prendre notre destin en main en construisant les outils et les systèmes nécessaires pour nous

protéger. C'est ainsi que ce continent vaincra le terrorisme », a-t-il déclaré, posant ainsi l'expansion au Ghana comme un acte fondateur bien davantage qu'un simple choix économique.

Fondée aux côtés de Maxwell Maduka, l'entreprise a développé en à peine deux ans un écosystème technologique remarquablement diversifié. Outre ses drones, elle propose des tours de surveillance fonctionnant de manière autonome, des véhicules terrestres sans conducteur et des dispositifs dédiés à la surveillance des espaces maritimes. L'ensemble de ces systèmes repose sur ArtemisOS, une plateforme logicielle développée en interne, qui assure en temps réel la détection des menaces, la coordination des interventions et la planification autonome des missions dans des environnements étendus et complexes, là précisément où les approches sécuritaires classiques atteignent leurs limites.

Des contrats significatifs et une levée de fonds en deux temps

Pour financer cette montée en puissance, Terra Industries a mené avec succès deux opérations de levée de fonds consécutives, conclues respectivement en janvier et en février 2026, pour un total cumulé de 34 millions de dollars. Ces

capitaux sont destinés à soutenir l'expansion des capacités de production tout en renforçant les équipes d'ingénierie déployées à travers le continent.

Sur le plan commercial, le bilan déjà affiché par la société est éloquent. Ses solutions sont actuellement déployées sur plusieurs sites africains où elles contribuent à la protection d'infrastructures dont la valeur cumulée est estimée à environ 11 milliards de dollars. Le portefeuille de l'entreprise couvre des secteurs aussi stratégiques que l'énergie — avec notamment des centrales électriques nigériennes — et l'exploitation minière, au Nigeria comme au Ghana. Terra Industries indique par ailleurs être engagée dans des contrats représentant plusieurs dizaines de millions de dollars, et œuvre à étendre son empreinte vers la sécurité des frontières et les opérations antiterroristes.

L'implantation à Accra s'inscrit donc dans une trajectoire cohérente : celle d'une entreprise qui entend non seulement répondre à une demande croissante, mais aussi redéfinir en profondeur la manière dont l'Afrique envisage sa propre protection.

T.B

AGRICULTURE EN DIFFICULTÉ

LA TANZANIE SOLLICITE L'EXPERTISE CANADIENNE

Par Nawal Bordji

Pilier de l'économie tanzanienne, l'agriculture représente près d'un quart du produit intérieur brut du pays et fait vivre les deux tiers de sa population active. Malgré ce poids considérable, le secteur peine à satisfaire une demande intérieure en constante progression, contraignant le pays à recourir toujours davantage aux marchés internationaux pour s'approvisionner en denrées essentielles. Pour inverser cette tendance, Dodoma a décidé de regarder vers le nord et de nouer des liens plus étroits avec le Canada.

C'est dans ce contexte qu'une rencontre s'est tenue le 15 avril à Dodoma entre David Silinde, vice-ministre tanzanien de l'Agriculture, et une délégation représentant l'Association canadienne des anciens parlementaires. Rapportée quatre jours plus tard par le quotidien local Daily News, cette réunion a

permis de poser les premières pierres d'un partenariat agricole aux ambitions affichées. Les échanges ont couvert un spectre large : possibilités d'investissement, structuration des chaînes de valeur, transfert de technologies et de compétences, mais aussi mécanisation des exploitations, développement des infrastructures d'irrigation et modernisation globale des systèmes de production.

L'urgence d'agir se lit clairement dans les chiffres. Selon les projections publiées en mars par le département américain de l'Agriculture, les importations tanzaniennes de blé devraient atteindre 1,5 million de tonnes lors de la campagne 2025-2026. Si cette estimation se confirme, ce serait la troisième année consécutive de hausse depuis 2023-2024, avec une progression cumulée de 36 % sur la période. Une trajectoire qui illustre à la fois la vigueur de la demande locale et les insuffisances persistantes de l'offre nationale.

Or le Canada dispose précisément des atouts que la Tanzanie cherche à acquérir. Classé

septième producteur mondial de blé par la FAO, derrière la Chine, l'Union européenne, l'Inde, la Russie, les États-Unis et l'Australie, le pays affiche une production annuelle moyenne de 30,2 millions de tonnes sur la période 2021-2023. Il figure également parmi les quatre premiers exportateurs mondiaux de la céréale, aux côtés de la Russie, de l'Union européenne et de l'Australie. Une maîtrise de la filière blé qui en fait un interlocuteur de premier choix pour la Tanzanie.

Les ambitions tanzaniennes ne s'arrêtent toutefois pas à cette seule culture. Les autorités entendent également réduire leur dépendance aux importations d'oléagineux, dans une logique de souveraineté alimentaire plus globale. En s'appuyant sur des partenariats internationaux ciblés, Dodoma espère accélérer la transformation structurelle de son agriculture et faire de ce secteur un véritable moteur de développement économique.

N.B

L'UNION EUROPÉENNE FACE À SES RESPONSABILITÉS MORALES DES EXPERTS DE L'ONU APPELLENT À LA SUSPENSION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, l'UE est appelée à suspendre immédiatement son accord d'association avec l'entité sioniste en raison de la violation continue des droits humains en Palestine.

Par Malika Azeb

Cet accord permet à l'entité sioniste, depuis 2000, d'accéder au marché européen, malgré la poursuite des violations enregistrées ayant atteint le niveau de crimes graves, dont le génocide.

L'Union européenne fait face à un test éthique décisif, à la veille d'une réunion des ministres européens des Affaires étrangères à Luxembourg afin d'étudier une éventuelle suspension totale ou partielle de l'accord, dans un contexte de mobilisation citoyenne au sein des Vingt-Sept, ont indiqué les experts onusiens.

Dans un communiqué publié par le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, les experts ont jugé que l'UE ne peut pas prétendre de manière crédible défendre les droits humains alors qu'elle maintient ses échanges commerciaux avec l'entité sioniste, dont la conduite a été jugée par de nombreuses instances internationales comme constitutive de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

Les experts de l'ONU ont rappelé que l'appel à la suspension de l'accord d'association a dépassé le seuil d'un million de signatures. Rappelant que l'article 2 de l'accord d'association considère que le respect des



droits de l'homme et des principes démocratiques sont des éléments clés du partenariat, les experts estiment que les violations graves et persistantes du droit international des droits humains commises par l'entité sioniste auraient dû, depuis longtemps, déclencher les mécanismes de suspension.

Ils ont également cité les ordonnances en indication de mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a estimé qu'il existe un risque plausible de génocide à Gaza. Dans ce contexte, la CIJ a exhorté l'entité sioniste à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire, qui, selon les experts, a été à plusieurs reprises ignoré. Les experts onusiens ont aussi évoqué les me-

sures conservatoires ordonnées par la Cour. Ils ont, en outre, rappelé l'avis consultatif rendu le 4 juillet 2024 par la CIJ, déclarant illégale l'occupation des territoires palestiniens et appelé les États à ne pas soutenir, directement ou indirectement, une telle situation.

Par ailleurs, les experts de l'ONU ont évoqué les mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre du Premier ministre et de l'ancien ministre de la Défense sionistes pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

En plus de nombreux rapports d'organes onusiens et d'ONG documentant des violations du droit international. Les experts onusiens ont affirmé que, depuis deux ans et demi,

l'UE assiste à une intensification des exactions contre les Palestiniens sans prendre de mesures efficaces pour faire respecter le droit international, citant des analyses de l'ONU sur le génocide, incluant notamment la torture à grande échelle, les violences sexuelles, les détentions arbitraires, les disparitions forcées, les déplacements forcés, la destruction systématique des logements à Gaza, l'effondrement du système éducatif et la famine. D'autre part, ils ont dénoncé des pratiques assimilées à une épuration ethnique en Cisjordanie occupée, ainsi que l'adoption récente d'une loi sioniste instaurant la peine de mort pour certains détenus, qualifiée de mesure discriminatoire et d'escalade préoccupante. Les États membres de l'UE, en tant que parties à la Convention de Genève, sont tenus d'employer tous les moyens appropriés pour prévenir le génocide et garantir le respect du droit humanitaire, et maintenir des relations commerciales avec l'entité sioniste contribue à perpétuer une situation illégitime et grave dans les territoires palestiniens.

La suspension de l'accord avec l'entité sioniste constitue non pas un choix politique, mais une exigence juridique, ont rappelé les experts de l'ONU.

M.A

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

LE BILAN ATTEINT 72.560 MARTYRS ET 172.317 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.560 martyrs et 172.317 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de sept martyrs ainsi que 21 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 784 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.214 autres ont été blessés, tandis que les corps de 761 martyrs ont été récupérés, a-t-on ajouté.

R.I

CONFLIT AU CŒUR DE L'AFRIQUE

LE BURUNDI ET LE HCR ANNONCENT UN PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DE RÉFUGIÉS CONGOLAIS

Le gouvernement burundais, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a annoncé un programme de rapatriement volontaire visant des milliers de réfugiés originaires de la République démocratique du Congo (RDC) vivant au Burundi, dans un contexte de diminution de l'aide humanitaire.

Ce programme, qui doit débuter

jeudi, constitue une étape importante des efforts régionaux visant à promouvoir des solutions durables pour les populations déplacées, alors que la situation sécuritaire dans l'est de la RDC reste fragile, selon les autorités.

"Le retour s'inscrit dans une dynamique volontaire, fondée sur le libre choix de chaque personne concernée", a indiqué un communiqué conjoint, cité mardi par des

médias. Cette initiative intervient alors que l'écart se creuse entre des besoins humanitaires en hausse et des ressources limitées pour y répondre efficacement.

Fin février, le HCR a indiqué que le site de réfugiés de Busuma, qui accueille environ 66.000 Congolais arrivés au Burundi depuis fin 2025, faisait face à de graves pénuries d'eau potable, de nourriture, de médicaments,

d'abris et de services de protection.

Le Burundi accueille plus de 230.000 réfugiés, principalement originaires de la RDC. Sur les 35 millions de dollars nécessaires cette année pour fournir une aide vitale aux réfugiés au Burundi, seuls 20 % avaient été réunis fin février, selon le HCR.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

2.454 MARTYRS ET 7.658 BLESSÉS

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 2.454 martyrs et 7.658 blessés, depuis le 2 mars, ont annoncé mardi les autorités libanaises.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu vendredi, les autorités et les secouristes ont retrouvé des corps sous les décombres de bâtiments dans des régions qui étaient soumises à d'intenses frappes sionistes.

La présidence libanaise avait annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, la conclusion d'un accord de cessez-le-feu au Liban pour une durée de dix jours, après l'agression sioniste qui a fait des milliers de martyrs et de blessés depuis le 2 mars.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

UN ADOLESCENT PALESTINIEN TUÉ PAR UN COLON SIONISTE À EL KHALIL

Un adolescent palestinien est tombé en martyr mardi, après avoir été renversé par un colon sioniste, alors qu'il se rendait à son école au nord d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Mohamed Madjdi al-Jaabari (16 ans) roulait à vélo sur le chemin de

l'école lorsqu'il a été renversé par un colon qui conduisait un véhicule appartenant à l'équipe de protection d'un responsable sioniste résidant dans une colonie de la région d'El Khalil, a précisé Wafa qui cite des sources sécuritaires.

FATTOUH DÉNONCE UNE ESCALADE "SANGLANTE" APRÈS UNE ATTAQUE DE COLONS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a dénoncé mardi une "escalade dangereuse et sanglante" après une attaque menée par des colons dans le village d'Al-Mughayyir, qui a coûté la vie à deux Palestiniens.

Deux Palestiniens sont tombés en martyr, dont un enfant de 13 ans et quatre autres ont été blessés par balles réelle, a-t-il précisé, dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa.

Il a affirmé que ces violences "témoignent du pouvoir sans limites des milices de colons agissant sous les ordres directs du gouvernement sioniste".

Fattouh a également déclaré que "tuer des

Palestiniens est devenu un privilège accordé au colon meurtrier, protégé par un système officiel qui empêche toute reddition de comptes et légitime le crime", dénonçant une politique qu'il qualifie de "terrorisme et de racisme systématiques".

Il a en outre mis en garde contre "des plans orchestrés par des figures influentes au sein du +gouvernement sioniste+ visant à mener un nettoyage ethnique et à commettre des massacres dans les villages et les villes palestiniennes", dans le but d'imposer des déplacements forcés par "le biais d'un terrorisme organisé, dans le cadre d'un projet colonial".

R.I

VERS UNE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE

EUROSKY, LE DÉFI D'UN RÉSEAU SOCIAL ALTERNATIF

Face à la domination des géants américains du numérique, l'Union européenne mise sur Eurosky, une nouvelle plateforme sociale souveraine. Portée par la Fondation néerlandaise Modal, elle promet un accès simplifié à plusieurs réseaux sociaux européens, tout en garantissant la propriété et la protection des données des utilisateurs.

Par Yakout Abina

L'Union européenne lance une initiative baptisée Eurosky, destinée à réduire l'emprise des géants américains du numérique. Ce projet vise à créer un « web social souverain » en offrant aux citoyens la possibilité d'accéder à plusieurs réseaux sociaux européens grâce à un compte unique. Portée par la Fondation néerlandaise Modal, la plateforme se présente comme une infrastructure ouverte, compétitive et respectueuse des valeurs européennes.

Contrairement à Meta ou X, Eurosky n'est pas un réseau social classique. Elle fonctionne comme un serveur de données personnelles (PDS), où chaque utilisateur dispose d'une identité unique. Ce système repose sur Atmosphere, un écosystème d'applications et de services interconnectés.

Chaque utilisateur possède une identité numérique unique, par exemple `votrepseudo@eurosky.social`. Ce compte permet de se connecter à plusieurs applications, dont BlueSky. Comme BlueSky, créé par Jack Dorsey (cofondateur de Twitter), Eurosky utilise une technologie décentralisée appelée protocole AT (Authentic Transfer). Cela lui permet de profiter d'un réseau



déjà actif tout en restant indépendant. Toutefois, Eurosky dépend encore partiellement du système de modération de BlueSky. Au-delà de BlueSky, Eurosky donne accès à d'autres applications : Flashes, concurrent d'Instagram, Blento, qui facilite la création de sites web, et Streamplace, dédié au streaming vidéo. Les utilisateurs peuvent même rejoindre Eurosky avec leur compte BlueSky existant, puis migrer vers une identité propre à la plateforme. Avec Eurosky, chaque utilisateur dispose de son propre serveur de données personnelles. C'est là que sont stockés ses contenus, son identité et ses informations de connexion. Les internautes restent donc propriétaires

de ce qu'ils publient, contrairement aux modèles des géants américains. Autre garantie : toutes les données sont hébergées sur des serveurs européens, en conformité avec la réglementation de l'Union européenne.

Pour assurer son autonomie, Eurosky développe ses propres outils de relais, d'indexation, de génération de flux et de modération. L'objectif est d'éviter qu'une panne majeure aux États-Unis ou qu'un changement de stratégie chez un géant du numérique ne bloque les services européens.

Actuellement en phase de lancement, Eurosky compte déjà environ 10 000 utilisateurs. Son financement repose principalement

sur des micro-dons, complétés par une levée de fonds de 100 000 euros en cours, notamment après l'attaque par déni de service (DDoS) qui a récemment paralysé BlueSky. Cette quête d'indépendance intervient alors qu'Elon Musk, propriétaire de X (ancien Twitter), refuse de se plier aux règles européennes. Convoqué par la justice française dans une enquête sur les dérives de sa plateforme, il ne s'est pas présenté. Le parquet a confirmé son absence mais poursuit ses investigations. Musk, de son côté, accuse les autorités françaises d'être manipulées par des ONG, instigatrices de son bras de fer avec l'Europe.

Y.A

RÉVÉLATIONS SUR UN GÉANT DU COMMERCE

AMAZON ET L'ART DE GONFLER LES PRIX

Par Salim Nait Ouguelmim

Un document officiel de seize pages détaille certaines méthodes employées par Amazon, avec plusieurs cas concrets à l'appui.

Dès 2022, une action en justice en Californie reprochait à Amazon d'avoir forcé des vendeurs à exercer des pressions sur d'autres commerçants pour empêcher toute baisse des tarifs. Aujourd'hui, le procureur général de l'État de Californie a dévoilé un rapport de seize pages qui expose les pratiques commerciales du groupe.

Selon Rob Bonta, procureur général, la logique d'Amazon repose sur trois leviers. D'abord, Amazon ou un rival augmente le prix d'un article ou le rend provisoirement indisponible, poussant l'autre acteur à suivre le montant le plus élevé. Ensuite, face à un concurrent affichant un prix moindre, Amazon peut, par l'intermédiaire du vendeur, lui demander d'augmenter son propre tarif, puis Amazon s'aligne sur ce nouveau prix, privilégiant ainsi le montant le plus haut, non le plus bas. Enfin, troisième levier, Amazon peut simplement exiger qu'un vendeur cesse d'approvisionner un rival proposant

des prix inférieurs, ce qui permet à Amazon de relever ses tarifs sans craindre la concurrence. Dans tous les cas, ces pratiques aboutissent à des hausses de prix pour les consommateurs.

Le rapport du procureur général contient plusieurs preuves tangibles. Amazon a signalé à Levi's que Walmart.com vendait certains de ses produits moins cher. La marque de jeans, ainsi que Walmart, ont cédé. Un responsable de Levi's explique à Amazon : « J'ai contacté Walmart et ils ont accepté de... remonter immédiatement le prix SPP du EasyKhakiClassic fit à 29,99 \$ ».

Autre fait : Amazon a suggéré à des vendeurs comme Scotts et Hanes d'« examiner la possibilité » d'augmenter leurs prix sur les sites concurrents, invoquant le Prime Day. Ainsi, Amazon parvient à afficher les prix les plus bas pendant ses soldes en poussant ses rivaux à augmenter leurs propres tarifs sur les mêmes produits. Reste à savoir à quelle fréquence Amazon utilise ces méthodes.

S.N.O

ALERTE ENVIRONNEMENTALE

LA CHALEUR SILENCIEUSE DES FERMES DE SERVEURS

Alors que l'IA progresse, les centres informatiques pullulent à un rythme effréné. Pourtant, au-delà de leur appétit électrique, un effet moins visible préoccupe désormais les scientifiques.

Une fièvre constructrice s'empare du globe pour nourrir l'intelligence artificielle, y compris en France où ces infrastructures sont soutenues pour garantir l'autonomie numérique. Mais cela n'est pas anodin.

Des recherches antérieures ont établi que leur énorme besoin en énergie alimente le dérèglement climatique et génère des pollutions diverses.

Une récente étude, mise en ligne en prépublication sur arXiv, examine une autre facette des centres de données : l'évacuation thermique. Jusqu'à 40 % de leur énergie sert à refroidir les machines. Parfois cette chaleur est valorisée pour chauffer des locaux ou des logements alentour, mais la plupart du temps, elle est rejetée dans l'air ou dans des cours d'eau et lacs. Cela crée un microclimat, avec des bulles de chaleur s'étendant sur plusieurs kilomètres.

340 millions de personnes exposées à la chaleur des fermes numériques Les chercheurs ont analysé plus de 8 400 « hyperscalers IA », d'immenses centres dédiés à l'IA, situés hors des zones urbaines denses. D'après leurs estimations, la mise en route d'une telle installation accroît la température locale de 2 °C en moyenne, et parfois de plus de 9 °C ! L'effet ne se limite pas aux abords immédiats. La moitié de cet impact, soit environ 1 °C de hausse, était détectable à 4,5 kilomètres. Il faut s'éloigner de 10 kilomètres d'un de ces sites géants pour échapper à toute îlot de chaleur.

Cependant, ce réchauffement ne provient pas forcément des seuls processeurs. D'après Chris Preist, de l'université de Bristol interrogé par New Scientist : « Il serait utile de poursuivre les recherches pour discerner quelle part de chaleur émane du calcul lui-même et celle due au bâtiment en tant que structure. »

Une partie pourrait relever de l'effet d'îlot de chaleur urbain, en particulier quand les bâtiments sont chauffés par le soleil. Quoi qu'il en soit, les chercheurs estiment que plus de 340 millions d'habitants vivent à moins de 10 kilomètres d'un centre de données, et seraient donc directement touchés par ces microclimats thermiques.

S.N.O

RÉUTILISATION DES EAUX USÉES

L'ALGÉRIE MISE SUR L'INNOVATION

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a souligné, lundi à Alger, l'importance de recourir à l'innovation et à l'apport des start-up pour faire progresser le traitement des eaux usées et en étendre les usages.

Par Halim Dardar

Elle s'exprimait lors d'une rencontre intersectorielle tenue au siège de son département, en présence de responsables relevant des secteurs de l'Environnement, de l'Hydraulique, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette réunion était consacrée au suivi de l'application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors du Conseil des ministres du 8 mars dernier, portant sur la nécessité d'accélérer le traitement des eaux usées afin d'en accroître l'exploitation et d'atteindre un taux d'au moins 30 %.

Dans ce contexte, Mme Krikou a insisté sur la mise en place des conditions favorables au soutien de l'innovation, afin de développer des solutions modernes, durables et efficaces, capables d'augmenter les capacités de récupération et de traitement. Elle a appelé à une implication accrue des centres de recherche et des porteurs de projets innovants dans le développement de la réutilisation des eaux usées, notamment pour faire face aux effets du changement climatique.

Elle a également évoqué plusieurs initiatives et travaux appliqués déjà réalisés au sein des structures relevant de l'Enseignement supérieur ou de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable, qui méritent d'être valorisés. Parmi eux figure notamment un dispositif numérique développé par une start-up, permettant de mesurer avec précision le niveau de pollution des



eaux. « De nombreux projets scientifiques et solutions innovantes portés par des start-up seront exploités dans les stations d'épuration pour atteindre, dans une première étape, un taux de réutilisation de 30 %, puis de 60 % à l'horizon 2030 », a-t-elle précisé.

De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, a mis en avant l'importance de cette coordination, affirmant que son secteur est pleinement engagé à concrétiser les objectifs fixés par le chef de l'État en matière de réutilisation des eaux traitées, avec à la clé une amélioration du cadre de vie et un renforcement de l'approvision-

nement des activités économiques en ressources hydriques.

Après avoir rappelé l'ampleur du programme d'investissement en cours, il a indiqué que le secteur accorde une priorité au renforcement de l'efficacité des systèmes d'épuration, tout en valorisant les sous-produits issus du traitement, tels que les huiles et les sables. Il a aussi insisté sur la nécessité d'une coopération étroite entre les différents secteurs et sur l'implication des utilisateurs, notamment les agriculteurs, afin de mieux les informer sur les procédés d'épuration.

Lors de cette rencontre, des présentations ont été assurées par le di-

recteur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable, Karim Arab, ainsi que par l'expert en environnement Samir Grimes. Elles ont porté sur les aspects techniques et réglementaires du traitement des eaux usées ainsi que sur leurs multiples champs d'utilisation, allant de l'agriculture et de l'industrie — notamment pour le refroidissement et le lavage industriel, la sidérurgie, la chimie et l'agroalimentaire — à l'irrigation des espaces verts urbains, l'entretien de la voirie et l'alimentation en eau des complexes touristiques.

H.D

CLIMAT ET LINGUISTIQUE LE JAPON FORGE UN NOUVEAU MOT FACE À L'INTENSIFICATION DE LA CHALEUR

Le 17 avril, l'Agence météorologique japonaise a officialisé l'introduction d'un terme inédit, « kokusho-bi », que l'on peut traduire par « journée cruellement chaude », afin de qualifier les jours où le thermomètre atteint ou dépasse les 40 °C. Cette appellation s'ajoute à une classification déjà en place, qui distingue les seuils de 25 °C (« journée d'été »), 30 °C (« journée de plein été ») et 35 °C (« journée de chaleur extrême »).

Ce choix lexical fait suite à une vaste consultation publique ayant rassemblé 478 000 contributions. Plusieurs suggestions avaient été avancées, telles que « journée ultra torride », « journée sauna », « journée à rester chez soi » ou encore « journée brûlante », mais l'expression « cruellement chaude » a finalement été retenue comme la plus appropriée et la plus largement plébiscitée.

Cette adaptation du vocabulaire s'inscrit dans une tendance plus large d'évolution du langage. L'objectif affiché par l'agence est de mieux alerter la population face à des épisodes de chaleur toujours plus intenses. En 2025, le Japon a en-

registré l'été le plus chaud depuis le début des relevés nationaux en 1898. À Tokyo, des températures dépassant les 35 °C ont été observées durant dix jours consécutifs, une situation inédite depuis le lancement des mesures dans la capitale en 1875.

Ce phénomène illustre la transformation du lexique dans un contexte de réchauffement climatique accéléré. On observe une forme d'intensification des termes employés, traduisant un sentiment d'urgence croissant : « urgence climatique », « crise » ou encore « catastrophe ». Cette évolution demeure toutefois inégale, les médias et les militants étant les principaux utilisateurs de ces expressions, comme le soulignait la linguiste Pauline Bureau en avril 2024.

Dans cette dynamique, un chercheur plaide en octobre 2025 pour l'usage du concept d'« atrocité climatique », estimé plus apte à rendre compte de l'ampleur des destructions affectant le climat, les écosystèmes et les sociétés sous l'effet des émissions de gaz à effet de serre.

H.D

CHARBON MOZAMBICAIN LA FACE CACHÉE DE L'ACIER EUROPÉEN

Le géant sidérurgique ArcelorMittal, à la fois premier producteur d'acier et principal émetteur industriel en France, est pointé du doigt pour les conséquences de ses approvisionnements en charbon au Mozambique. À l'été 2025, son site de Dunkerque a réceptionné près de 79 000 tonnes de charbon issues de Moatize, région marquée par l'exploitation intensive d'une mine à ciel ouvert particulièrement nocive. Une enquête conjointe de Dis-close et Socialter a retracé l'origine de ce combustible et mis en lumière ses effets dévastateurs.

Sur place, les populations vivent dans un environnement fortement dégradé. L'air est saturé de particules fines issues des explosions quasi quotidiennes, tandis que les nappes phréatiques et les cours d'eau sont contaminés par les rejets miniers. Depuis le lancement de l'exploitation en 2011, un épais nuage de poussière noire recouvre régulièrement la ville, s'infiltrant dans les habitations et les organismes. Les quelque 40 000 habitants respirent un mélange toxique composé notamment de zinc, de vanadium et de manganèse, des métaux lourds connus pour provoquer des maladies respiratoires, cardiovasculaires et neurologiques. Les terres agricoles, elles aussi touchées, voient leur fertilité diminuer, compromettant la sécurité alimentaire locale. À ces pollutions s'ajoutent des risques directs pour les populations. Les dynamitages répétés fragilisent les habitations et exposent les riverains à des accidents graves. Plusieurs études menées dans la région ont également mis en évi-

dence une augmentation des cas d'asthme, de bronchites chroniques et d'irritations cutanées. Chez les enfants, l'exposition prolongée aux particules fines peut entraîner des retards de développement et des troubles respiratoires durables. Cette situation illustre les dangers structurels de l'industrie charbonnière dans les pays en développement, où les normes environnementales et sanitaires sont souvent insuffisamment appliquées. Malgré ces impacts, le charbon demeure une ressource stratégique pour le groupe, dont la traçabilité reste opaque. L'origine précise des cargaisons n'apparaît dans aucun document public, entretenant un flou sur les conditions d'extraction. Cette opacité contraste avec les engagements environnementaux affichés par l'entreprise. Depuis 2021, elle a pourtant bénéficié d'au moins 244 millions d'euros d'aides publiques destinées à réduire son empreinte carbone. À Dunkerque, des alternatives avaient été annoncées, notamment le recours à l'hydrogène et la construction de deux fours électriques à l'horizon 2027 pour remplacer les hauts fourneaux. Toutefois, ces projets ont été revus à la baisse : l'échéance est désormais repoussée à 2029, un seul four est maintenu et les ambitions liées à l'hydrogène ont été abandonnées. Ce recul interroge sur la réalité de la transition écologique du groupe, alors même que les conséquences humaines et environnementales de ses activités, au Mozambique comme ailleurs, continuent de s'aggraver.

H.D

L'ALGÉRIE RENFORCE SES DISPOSITIFS EN FAVEUR DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

INSTALLATION D'INSTANCES NATIONALES POUR AMÉLIORER LEUR INCLUSION À PART ENTIÈRE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation du Conseil national des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que de la Commission nationale chargée de faciliter l'accès de cette catégorie aux différents services, selon un communiqué du ministère.

Par Saïd Slimani

Le Conseil national des personnes aux besoins spécifiques constitue un organe consultatif à vocation nationale, chargé d'élaborer des plans et des visions prospectives en matière de politique publique dédiée à la prise en charge de cette catégorie. Le communiqué précise que la Commission nationale dédiée à l'accessibilité s'inscrit, quant à elle, dans une démarche de renforcement de la coordination institutionnelle, visant à soutenir une approche d'insertion globale et à améliorer l'accès aux différentes structures et services.

La ministre a désigné le professeur Mustapha Khiati à la présidence du Conseil national des personnes aux besoins spécifiques, et Mourad Ben Amzal à la tête de la Commission nationale dédiée à l'accessibilité.

Dans son allocution, Mme Mouloudji a souligné que cette installation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant à un engagement actif dans la société de l'information, à la construction d'une économie natio-



nale diversifiée fondée sur le savoir et appuyée sur les technologies modernes, tout en veillant à accompagner ces transformations par une politique sociale durable, afin d'améliorer les conditions de vie des personnes aux besoins spécifiques.

Elle a également affirmé que la promotion de cette catégorie constitue l'un des axes prioritaires du plan d'action du secteur, traduisant l'engagement de l'État à garantir leurs droits, à consacrer l'égalité des chances, à renforcer leur participation à la vie sociale et économique, à consolider leur protection et à promouvoir leurs droits conformément à la législation en vigueur.

Concernant la Commission nationale dédiée à l'accessibilité, la ministre a indiqué qu'elle est chargée du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes sectoriels en la matière, tout en proposant des mesures susceptibles d'améliorer la participation des personnes aux besoins spécifiques à la vie sociale, professionnelle et économique. Cette commission re-

groupe plusieurs départements ministériels, des institutions, des établissements publics ainsi que des associations actives dans le domaine du handicap. Elle a souligné que les mesures de facilitation destinées à cette catégorie revêtent une importance majeure et figurent parmi les priorités des programmes de développement qui leur sont dédiés.

Le Conseil national des personnes aux besoins spécifiques compte 89 membres représentant l'ensemble des secteurs ministériels, des institutions constitutionnelles et des établissements publics, ainsi que des experts, des organisations patronales, des syndicats de travailleurs et des acteurs de la société civile impliqués dans la question du handicap, précise le communiqué.

Le Conseil est structuré autour de quatre commissions thématiques chargées respectivement de la prévention et de la prise en charge précoce du handicap, de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle, ainsi que de

l'accessibilité à l'environnement physique, économique, social et culturel.

Dans le but d'élargir la concertation et le dialogue, des commissions de wilaya, présidées par les directeurs de l'action sociale et de la solidarité (DASS), ont été mises en place. Elles ont pour mission de proposer des programmes et des activités liés à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques au niveau local.

Pour sa part, la commission dédiée à l'accessibilité est chargée de mettre en œuvre des mesures facilitant l'accès au cadre bâti, aux espaces et infrastructures publics, aux équipements et moyens de transport, ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle veille également à l'élaboration de normes techniques par les secteurs concernés afin de garantir l'accessibilité de ces infrastructures et services aux personnes aux besoins spécifiques.

S.S

FORMATION DES ARTISANS POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

Par Hamida Indja

Une quarantaine d'artisans des wilayas de Touggourt et d'El Meniaa participent à un programme de formation visant à améliorer leurs compétences en matière de promotion et de commercialisation de leurs produits artisanaux. Une quarantaine d'artisans originaires des wilayas de Touggourt et d'El Meniaa bénéficient actuellement d'un programme de formation destiné à renforcer leurs capacités dans la promotion et la vente de leurs produits. Cette initiative a été annoncée par les organisateurs. Ce programme comprend deux sessions de formation organisées dans deux centres distincts. La première se déroule au centre de formation professionnelle et d'apprentissage « Moudjahid Boukerche Mohamed », situé dans la commune de Zaouia El Abidia, dans la wilaya de Touggourt. La seconde session est organisée au centre de formation de la commune de Hassi El Gara. La formation se compose de deux volets principaux : un volet théorique et un volet pratique. Les participants apprennent les techniques de commercialisation ainsi que des

méthodes modernes de promotion des produits de l'artisanat traditionnel. L'objectif est de leur fournir des outils simples et efficaces pour mieux vendre leurs produits.

Selon les organisateurs, le programme inclut également d'autres modules importants. Les artisans commencent à apprendre la langue anglaise afin de faciliter la communication avec des clients étrangers. Ils acquièrent aussi des notions de base en transactions financières pour mieux gérer leurs ventes.

Cette formation s'étend sur une durée de dix jours. Elle est organisée dans le cadre d'un accord entre le secteur de la formation professionnelle et celui du tourisme et de l'artisanat. Cette collaboration vise à améliorer les compétences des artisans et à moderniser leurs méthodes de travail.

À travers cette initiative, les organisateurs entendent aider les artisans à maîtriser les techniques modernes de marketing et de vente. L'objectif est également de renforcer la présence des produits artisanaux algériens sur les marchés nationaux et internationaux, en leur offrant davantage de visibilité et de valeur.

H I

CONSCIENTISATION DE LA SOCIÉTÉ ET PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME ET DES FLÉAUX SOCIAUX LE RÔLE DU DISCOURS RELIGIEUX SOULIGNÉ

Les participants au 9ème séminaire international "Okba Bnou Nafaâ El Fihri", ouvert mardi à Sidi-Okba (18 km à l'est de Biskra) ont mis en exergue "l'importance du discours religieux dans la conscientisation de la société et la prévention de l'extrémisme et des fléaux sociaux".

Le directeur de la culture islamique, de l'information et de la documentation au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Samir Djaballah, a souligné, au cours de cette rencontre organisée à l'Institut national spécialisé de formation des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs, que le discours religieux adressé à la société pour sensibiliser l'individu, dans les mosquées, les zaouïas, les conseils scientifiques et les écoles coraniques, "joue un rôle important dans la lutte contre les fléaux sociaux qui nous sont étrangers, tels que la violence, la drogue et l'extrémisme, en particulier dans les rangs des jeunes".

Il a ajouté que la mise en avant des valeurs de la nation, la fidélité aux valeurs authentiques et l'enracinement du référent religieux au sein de toutes les catégories sociales, notamment les jeunes, représentent un "rempart sûr contre les perturbations et les fléaux qui pourraient corrompre le corps social".

Pour sa part, Mohamed Mebdouaa, premier imam prêcheur à la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger, a insisté sur "l'importance du discours religieux dans la préservation de

l'identité nationale et sur la primauté d'intérêt général sur les considérations particulières", considérant que ce discours "unifie les rangs devant tout ce qui pourrait nuire à la cohésion et à l'unité de la société".

Ahmed Fathy Abderrahmane Hegazy, directeur général des fatwas, des waqfs et des recherches sur la prédication, en Egypte, a souligné que certaines voix dans le monde virtuel "émettent des jugements et des fatwas étranges, appelant à l'extrémisme et à la violence et rejetant les coutumes et traditions".

Il a fait part de la nécessité de "donner leur chance aux personnes justes et modérées qui adoptent un discours sage et mesuré", avant d'exhorter à l'utilisation de plateformes "sûres pour corriger les concepts erronés".

Il convient de noter que le 9ème séminaire international "Okba Bnou Nafaâ El Fihri", supervisé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en coordination avec la direction locale du secteur et l'Institut islamique de Sidi Okba, et à lequel ont assisté l'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Messaoud Amrouche, et le wali de Biskra, Lakhdar Seddas, se poursuivra mercredi en présence des délégations hôtes venues d'Egypte, du Sénégal, de Côte d'Ivoire et de Jordanie.

R.S

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2026

LE BELGE SANTI ARNE PATRICK REMPORTE LA 5^e ÉTAPE À MOSTAGANEM

Le cycliste belge Santi Arne Patrick, de l'équipe Tartileto-Isorex, a remporté mardi la cinquième étape de la 26^e édition du Tour d'Algérie cycliste, disputée sur un circuit fermé dans la wilaya de Mostaganem sur une distance de 132,2 km.

Cette étape, marquée par la vitesse et la tactique, a été très disputée, notamment dans les derniers mètres avant la ligne d'arrivée. Le Belge Santi Arne Patrick s'est imposé en décrochant également le maillot bleu, devant l'Algérien Hamza Yacine (équipe Madar), deuxième, et le Sud-Africain Basson Gustav (équipe Chienolo), troisième.

Bien qu'il ait terminé septième de cette étape, le Belge Laurysen Yorben, également de l'équipe Tartileto-Isorex, a conservé la tête du classement général, gardant pour la cinquième journée consécutive le maillot jaune de leader, ainsi que le maillot vert du meilleur sprinteur.

Le coureur de la sélection tunisienne Dellaï Mohamed Aziz, a remporté le maillot orange du meilleur combattif de l'étape, tandis que le maillot blanc à pois du meilleur grimpeur est revenu à l'Indonésien Abderrahmane Mohamed de l'équipe Jakarta.

Le maillot blanc du meilleur jeune (moins de 23 ans) a été attribué au Sud-Africain Erasmus Alexander (équipe Chienolo), alors que l'Algérien Hamza Yacine a décroché le maillot noir du meilleur



coureur algérien de cette étape.

La cinquième étape s'est déroulée, sous forme de circuit fermé dans la wilaya de Mostaganem sur une distance de 132,2 km, parcourue par le peloton principal en 2 heures, 48 minutes et 20 secondes.

Les coureurs, représentant différents clubs et sélections, ont imposé un rythme soutenu, d'autant plus que le parcours, situé sur le plateau de Mostaganem, était rapide et ouvert, offrant ainsi une occasion idéale de briller et de

trancher la course dans les derniers mètres grâce à la vitesse finale et à l'agilité.

Le tracé, comprenant deux sprints intermédiaires et un point de montagne, a traversé plusieurs communes telles que Sayada, Mansoura et Oued El Kheir, avant d'atteindre les limites de la wilaya de Relizane, puis de revenir vers Mostaganem, permettant aux coureurs de profiter d'un cadre naturel agréable entre forêts, oueds et la vallée du Chelif.

Pour rappel, l'édition 2026 du Tour d'Algérie comprend dix étapes sur une distance totale de 1697,7 km, sous la supervision d'un jury international présidé par l'Espagnol Jorge Gual Martinez.

Après cette cinquième étape, les coureurs disputeront, mercredi, la sixième étape reliant Mostaganem à Ténès (wilaya de Chlef) sur une distance de 155,2 km.

Cette étape se distingue par son caractère côtier, combinant vitesse, tactique et diversité des terrains ouverts, offrant ainsi des opportunités d'échappées et d'écartés entre les coureurs.

R.S

TENNIS/TOURNOI "M15 MONASTIR" TIRAGE AU SORT CLÉMENT POUR LES TROIS JOUEURS ALGÉRIENS EN LICE

Les tennismen algériens Mohamed Ali Abibsi, Nazim Makhlof et Toufik Sahtali ont bénéficié d'un tirage au sort relativement favorable dans le tournoi professionnel masculin "M15 Monastir", auquel ils prendront part du 21 au 26 avril courant en Tunisie. Agé de 23 ans, Abibsi sera appelé à défier l'Italien Vito Dell'elba (27 ans), qui est issu des qualifications, alors que Nazim Makhlof (29 ans) débute contre le Français Espen Lagarde, âgé de 24 ans et qui a intégré le tableau final de ce tournoi grâce à une Wild Card.

De son côté, et de part son bon classement mondial chez les professionnels

de l'ATP, Toufik Sahtali (27 ans) a été classé tête de série N2 et il sera appelé à débiter contre le jeune Luxembourgeois Gil Garcia (22 ans). Dotée d'un prize-money de 15.000 USD et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, notamment : d'Europe, de Scandinavie, d'Amérique et d'Australie. Parmi eux, certains éléments relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le jeune tunisien Aziz Ouakaa, 620^e mondial et tête de série N^o1.

R.S

FOOTBALL/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) LFP FIXE LES DATES DE QUATRE MATCHS EN RETARD

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé mardi, les dates de déroulement de quatre rencontres de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Ainsi, deux rencontres de la 18^e journée sont programmées le 28 avril: CR Belouizdad- USM Khenchela (17h45) et USM Alger- Paradou AC (20h00).

D'autre part, deux matchs en retard de la 19^e journée se joueront le 29 avril: JS Kabylie - MC Oran (17h45), MC Alger- Olympique Akbou (20h00).

Pour rappel, deux matchs de mise à

jour du calendrier auront lieu ce mardi et mercredi, il s'agit de l'ES Ben Aknou- MC Alger (16h00) et Olympique Akbou - JS Kabylie (16h00).

Le programme des quatre matchs en retard (18^e et 19^e journées): 18^e journée (28 avril 2026)

CR Belouizdad- USM Khenchela 17h45

USM Alger - Paradou AC 20h00 19^e journée (29 avril 2026)

JS Kabylie- MC Oran 17h45

MC Alger - Olympique Akbou 20h00.

R.S

FOOTBALL / CLASSEMENT FÉMININ FIFA L'ALGÉRIE CONSERVE LA 73^e PLACE

La sélection algérienne féminine de football a conservé le 73^e rang au classement mondial de la FIFA du mois d'avril, publié mardi par l'instance internationale sur son site officiel.

Le onze féminin reste sur deux défaites concédées la semaine dernière en amical face à l'Afrique du Sud : 1-0 puis 2-0, dans le cadre d'un stage effectué à Durban en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (25 juillet - 16 août).

Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales début mars au Caire (Egypte) contre son homologue égyptienne, remportées 3-0 et 3-2.

Les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti, avaient validé leur ticket pour la

phase finale de la CAN2026, après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre 2025.

Au niveau africain, le Nigéria champion d'Afrique à 10 reprises en 13 éditions, a progressé d'une place au classement (36^e mondial) avec 1602.04 points, devant l'Afrique du Sud (58^e, -3 places), qui perd trois places, et le Ghana (59^e, +3 places).

Dans le haut du classement de la Fifa, l'Espagne a conservé sa première place (2083.09 pts), devant les Etats-Unis (2^e, 2054.65) et l'Angleterre (3^e, 2038.72).

Le prochain classement sera publié le 16 juin prochain.

R.S

SPORTS / NUMÉRISATION LANCEMENT DE LA PLATEFORME "TAKWIN" POUR MODERNISER LE SECTEUR

Le ministère des Sports a annoncé mardi le lancement de la plateforme numérique "TAKWIN", dans le cadre de sa stratégie de modernisation et de transformation digitale du secteur, a indiqué un communiqué du département ministériel. Cette initiative s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de promouvoir une numérisation globale des services sportifs, afin d'en améliorer la qualité et de les rapprocher davantage des citoyens.

Accessible via le lien : takwin.msport.gov.dz, la plateforme "TAKWIN" propose un ensemble de services numériques intégrés, notamment l'inscription des stagiaires présents, le suivi et l'évaluation des parcours de formation, ainsi que la notation numérique assurée par les établissements de formation. Elle permet également le téléchargement électronique des attestations de participation, sans nécessité de déplacement. Selon le communiqué, les certificats délivrés via la plateforme sont dotés d'un code QR, garantissant leur authenticité et facilitant leur vérification. Le ministère souligne que cette initiative a déjà connu un succès lors de sa première phase d'expérimentation dans la gestion numérisée des stagiaires, en attendant sa généralisation progressive et l'enrichissement de l'offre par de nouveaux services digitaux au profit de la famille sportive. A travers ce projet, le ministère réaffirme son engagement à accompagner la transformation numérique et à renforcer la gouvernance moderne dans la gestion du secteur.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUZDAD) ALI MOUSSA INTÈGRE LE STAFF TECHNIQUE DE L'ÉQUIPE PREMIÈRE

Le technicien et ancien joueur du CR Belouizdad, Ishak Ali Moussa, a intégré le staff technique de l'équipe première du Chabab, en vue des prochaines échéances, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué.

Ali Moussa (55 ans) qui exerçait son métier jusque-là au sein des jeunes catégories de la formation de Laâquiba, rejoint l'encadrement technique dirigé à titre intérimaire par Salim Sebaâ, engagé par la direction en remplacement de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, suspendu provisoirement par la direction. Ce renforcement de la barre technique, intervient trois jours après l'élimination des Rouge et Blanc en demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, en déplacement face aux Egyptiens du Zamalek (0-0), au stade international du Caire. Lors du match aller, le CRB s'est incliné au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0).

Le CRB, qui a perdu ses chances de reconquérir le titre de champion, reste engagé en Coupe d'Algérie, où il affrontera en déplacement le CS Constantine, le vendredi 24 avril au stade Chahid-Hamlaoui.

R.S

JOURNÉES SYPHAX DU FILM DOCUMENTAIRE D'AÏN TEMOUCHENT 16 FILMS PARTICIPENT À LA 2^e ÉDITION

Seize (16) films devront participer à la 2^e édition des Journées Syphax du film documentaire, prévue à Aïn Temouchent, à partir de jeudi prochain, a indiqué, mardi, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelali Goudid.

Le même responsable a indiqué que cette manifestation, organisée par l'Association culturelle "Adab wa Fan", dans le cadre des projets culturels soutenus par le ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 16 films documentaires réalisés par des cinéastes algériens, qui concourront pendant trois jours pour remporter le titre de cette édition. Quatre autres films, réalisés à l'aide de technologies d'intelligence artificielle, seront également projetés.

M. Goudid a ajouté que cette édition constituera une opportunité de formation pour 50 jeunes issus de différentes wilayas, à travers un



master class en cinéma, comprenant des ateliers encadrés par le réalisateur Djilali Biskri, ainsi que par des

enseignants et techniciens spécialisés dans ce domaine.

Il a également évoqué la stratégie

R.C

MOIS DU PATRIMOINE À BOUIRA

LE TAPIS TRADITIONNEL DE GUERROUMA À L'HONNEUR

Le tapis traditionnel de Guerrouma, une commune située à quelque 50 km à l'ouest de Bouira, a été mis à l'honneur lors des expositions célébrant le Mois du Patrimoine, abritées par le centre de la formation professionnelle de cette ville et auxquelles participent une trentaine d'artisans de la région.

Entamé samedi dernier, le Mois du Patrimoine est célébré à Bouira avec une série d'activités culturelles dont des expositions dédiées spécialement aux produits du terroir, ainsi qu'aux produits artisanaux de la wilaya, à leur tête le Tapis de Guerrouma, a expliqué à l'APS le directeur de la culture, Ibrahim Benabderrahmane.

Le célèbre tapis traditionnel de Guerrouma est fortement présent aux expositions du Mois du Patrimoine avec la participation d'une dizaine de femmes artisanes, dont la doyenne Kramdi El Akri, âgée de plus de 80 ans, venues présenter aux

visiteurs leurs produits de tapisserie.

"Guerrouma est connue pour ces ateliers de tissage du tapis traditionnel depuis de longues années, a souligné Mme Kramdi.

Elle a expliqué que le tapis traditionnel de Guerrouma, tissé à la main par des femmes, avec de la laine du mouton, réputée pour sa douceur et sa qualité.

L'association culturelle Ath Ighil Hammad de Saharidj (Est de Bouira) a, elle aussi, pris part aux expositions organisées par la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya (CAM) à Guerrouma dans le cadre du Mois du Patrimoine.

"Nous avons participé aux expositions de Guerrouma avec six artisanes qui sont venues présenter des produits locaux de poterie, de tapisserie ainsi que de bijoux traditionnels de la région", a expliqué Mme Radia Bourrai, présidente de l'association.

A propos du tapis de Guerrouma, Mme Bourrai a expliqué que ce produit traditionnel avait besoin de plus de promotion pour qu'il puisse reprendre la place qui lui sied.

L'art de la tapisserie traditionnelle locale, a-t-elle expliqué, "repose principalement sur deux techniques de tissage, à savoir l'haute-lisse (métier vertical) et la basse-lisse (métier horizontal). Ces méthodes entrelacent des fils de chaîne verticaux et des fils de trame horizontaux pour créer des décors complexes", a précisé l'artisane.

Plusieurs autres activités sont organisées à Sour El Ghouzlane, Ath Mansour et à Thassala (Taghzout) pour célébrer le Mois du Patrimoine, selon les détails fournis par le directeur de la culture, Ibrahim Benabderrahmane.

R.C

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME, DU VOYAGE, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES HÔTELIERS

INAUGURATION HIER DE LA 16^e ÉDITION

La 16^e édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services hôteliers et de restauration "Siaha 2026" a été inaugurée, mardi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Khadra Fenninech, représentante de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, indique-t-on. Cet événement économique est marqué par la participation de plus de 230 exposants nationaux et de plusieurs pays étrangers, notamment la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, l'Espagne, la Belgique et le Zimbabwe.

Organisé sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et en présence du wali d'Oran, Brahim Ouchène, ce salon réunit les différents acteurs du secteur touristique. Il vise à promouvoir la destination Algérie, mettre en valeur les potentialités du pays, favoriser l'échange d'expériences et de services, développer le secteur et explorer de nouvelles opportunités.

Mme Fenninech, directrice des systèmes d'information et des statistiques au ministère, a indiqué dans une déclaration à la presse que l'une des priorités du ministère est de permettre aux familles algériennes de passer leurs vacances à l'intérieur du pays à des prix compétitifs. Elle a également souligné l'importance d'encourager les modes d'hébergement alternatifs, tels que l'hébergement chez l'habitant, notamment dans les régions sahariennes, tout en mettant l'accent sur le tourisme durable et les hébergements respectueux de l'environnement, afin de préserver le caractère culturel et patrimonial, ainsi que la beauté du Sud du pays.

De son côté, le commissaire du salon, Daoudi Noureddine, a précisé que cette manifestation constitue une plateforme pour renforcer les échanges entre les professionnels du secteur, valoriser les potentialités touristiques et les industries artisanales nationales, ainsi que pour promouvoir la production locale dans le domaine des équipements hôteliers et de restauration.

Le salon, organisé par l'Agence des événements et de la communication «ASTRA» à Oran, comprend deux principaux pavillons. Le premier est consacré au tourisme, aux voyages, au transport et aux offres des agences de tourisme, hôtels, complexes touristiques et centres de réservation, ainsi qu'aux compagnies aériennes et de transport maritime, aux offices de tourisme, institutions bancaires, assurances, au tourisme médical et aux établissements de formation.

Le second pavillon présente les équipements et les services hôteliers et de restauration, en mettant en avant la production nationale dans la fabrication de cuisines professionnelles, fours, textiles, literie, articles d'accueil et équipements de blanchisserie, en plus des produits artisanaux et alimentaires. Le salon se poursuivra jusqu'au 23 avril et propose un programme riche comprenant des conférences sur des thèmes tels que "la numérisation dans le tourisme", «la promotion de la destination Algérie» et «les stratégies de marketing digital», ainsi que des ateliers pratiques sur la réservation de billets de voyage en ligne, la conception architecturale des hôtels et l'impact des plateformes numériques sur le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

R.S

MANUSCRITS DU TOUAT LEUR DIMENSION HISTORIQUE ET TOURISTIQUE MISE EN AVANT

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kabbati" de Sidi Bel-Abbes a abrité, mardi, une conférence scientifique intitulée "Les trésors de manuscrits du Touat entre passé et présent", au cours de laquelle les participants ont souligné la valeur historique et touristique des manuscrits du Touat.

A l'occasion de cette rencontre, organisée dans le cadre du Mois du patrimoine, la directrice de la bibliothèque, Warda Hakimi, a rappelé que les manuscrits constituent un trésor de savoir reflétant l'identité algérienne, insistant sur l'importance des projets de conservation et de numérisation pour protéger ce patrimoine.

Le président du Centre des manuscrits d'Adrar, Dr Belbali Abderrahmane, a appelé à transformer ces collections en "produit touristique culturel", à travers la mise en place de catalogues chronologiques facilitant l'accès à l'information pour les chercheurs et les touristes, ainsi que la réhabilitation des copistes locaux et la documentation de leurs parcours.

Il a également souligné l'importance de développer des "musées vivants" exposant les anciens instruments d'écriture (encriers et plumes en cuivre) afin d'offrir aux visiteurs une expérience visuelle complète. De son côté, Dr Chari Boualem, de l'Université Kasdi Merbah de Ouargla, a mis l'accent sur les aspects techniques de la préservation des manuscrits, proposant la restauration des premières pages avec des matériaux reproduisant l'époque historique, ainsi que la transcription des notices biographiques figurant dans les marges sur des supports décorés afin d'en valoriser l'esthétique. A noter que cette conférence a été organisée par la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kabbati" de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec le Centre des manuscrits d'Adrar. Elle a également comporté une exposition de manuscrits et d'outils traditionnels d'écriture, accompagnée d'explications sur la conservation préventive et la numérisation.

R.C

TUEURS DE BÉBÉS L'ÉTAT D'ISRAËL, SES PARRAINS, ET LE MASSACRE INDUSTRIALISÉ DES ENFANTS (1/4)

Ils n'étaient pas des dommages collatéraux. Ils étaient la cible. Et nous le savions. Et nous regardions. Et nous fournissions les armes. Et nous opposions notre veto aux résolutions. Et nous appelions ça de la légitime défense.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca,
20 avril 2026

Commençons par la seule phrase que chaque ministre des Affaires étrangères occidental, chaque porte-parole de la Maison-Blanche, chaque responsable de l'Union européenne a refusé de prononcer en dix-huit mois de massacre :

Israël tue des enfants. Délibérément. Systématiquement. Avec nos armes. Avec notre argent. Sous notre protection diplomatique. Et nous le laissons faire.

C'est la phrase. Elle n'est pas de la propagande. Elle n'est pas de l'antisémitisme. Elle n'est pas une théorie du complot circulant sur des sites marginaux. C'est la conclusion documentée, vérifiée, recoupée de l'UNICEF, de l'Organisation mondiale de la santé, de Human Rights Watch, d'Amnesty International, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, de la Cour internationale de Justice, du Lancet, et — depuis janvier 2026 — de sources militaires israéliennes elles-mêmes, qui ont finalement accepté les chiffres du ministère de la Santé de Gaza.

Plus de 21 289 enfants tués confirmés à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Plus de 44 500 enfants blessés, beaucoup de façon permanente. Plus de 172 enfants tués au Liban en six semaines de guerre renouvelée. Au moins 254 enfants tués en Iran depuis le 28 février 2026, dont plus de 165 écolières tuées dans une seule frappe sur l'école primaire de filles Shajareh Tayyebah à Minab. Plus de 50 000 enfants tués ou blessés à travers la région en moins de trente mois.

Ce n'est pas la guerre. Ce n'est pas de la légitime défense. Ce n'est pas le sous-produit tragique mais inévitable d'opérations militaires complexes dans des zones densément peuplées. C'est l'extermination systématique, à échelle industrielle, d'enfants, financée par les États-Unis d'Amérique, permise par la lâcheté de l'Europe, et exécutée par l'État d'Israël avec une précision et une constance qui n'accordent aucune place au mot « accident ».

Ce texte ne sera pas diplomatique. La diplomatie, face à ce qui a été commis, est une obscénité.

Avant le mensonge du 7 octobre : le long registre

Le récit qu'Israël et ses parrains occidentaux imposent commence le 7 octobre 2023. Dans leur version, un État civilisé, démocratique — un phare des valeurs occidentales dans une région troublée — a été attaqué sans prévenir par de sauvages terroristes, et a répondu, avec regret mais nécessité, par la force militaire. Tout ce qui précède est effacé. Tout ce qui suit est justifié.

C'est un mensonge d'une telle magnitude que l'appeler propagande serait encore trop indulgent. C'est la fabrication délibérée d'une amnésie historique au service du génocide.



Voici ce qui se passait avant le 7 octobre :

Entre septembre 2000 et octobre 2023, les forces israéliennes ont tué plus de 2 171 enfants palestiniens. Pas lors d'une seule opération. Pas dans une guerre avec un début et une fin. Continuellement. De façon routinière. Comme une caractéristique, non pas un dysfonctionnement, de l'occupation militaire. En Cisjordanie, à Gaza, à Jérusalem-Est — un enfant par semaine, année après année, décennie après décennie, chaque meurtre sans enquête, sans poursuite, sans sanction.

Opération Plomb Durci, décembre 2008 à janvier 2009 : 22 jours, 1 383 Palestiniens tués, 333 enfants parmi eux. Isra' Qusay al-Habbash, 13 ans, et sa cousine Shadha, 10 ans, ont été tuées par un missile alors qu'elles jouaient sur le toit de leur maison à Gaza. Elles n'étaient pas des combattantes. Elles étaient des enfants sur un toit. La mission d'enquête de l'ONU a conclu que l'opération était « une attaque délibérément disproportionnée visant à punir, humilier et terroriser une population civile ». La peine la plus lourde infligée à un soldat israélien pour l'ensemble des crimes de l'Opération Plomb Durci : sept mois et demi — pour avoir volé une carte bancaire.

Opération Bordure protectrice, juillet-août 2014 : 50 jours, 551 enfants tués, 3 436 blessés, plus de 1 000 handicapés à vie, plus de 1 500 orphelins. Des 180 plus jeunes victimes — bébés, tout-petits, enfants de moins de six ans — pas un seul n'était un combattant. En deux jours seulement — ce que l'on appela le Vendredi Noir — les forces israéliennes ont tué 207 personnes à Rafah, dont 64 enfants. L'enquête de B'Tselem a conclu qu'aucun commandant supérieur n'a fait face à la moindre conséquence juridique.

Entre 2015 et 2022, les Nations Unies ont attribué plus de 8 700 victimes parmi les enfants aux forces israéliennes. Durant ces mêmes années, la « liste de la honte » annuelle du Secrétaire général de l'ONU — qui nomme les forces militaires qui ne protègent pas les enfants — a systématiquement exclu Israël. Des forces qui avaient tué beaucoup moins d'enfants y figuraient. Israël non. Pas une seule fois en huit ans.

Dans les neuf premiers mois de 2023 seulement — avant qu'une seule roquette ne tombe le 7 octobre — 38 enfants palestiniens avaient déjà été tués par les forces israéliennes en Cisjordanie, faisant de 2023 l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les enfants

palestiniens. Save the Children l'a dit. L'UNICEF l'a dit. L'OCHA l'a dit.

Le 7 octobre n'a pas créé cette réalité. Il l'a ponctuée. Et la réponse du monde — armer le perpéteur, le protéger de toute responsabilité, appeler l'escalade légitime défense — est la décision politiquement et moralement la plus catastrophique du XXI^e siècle.

La Taxonomie du meurtre

Soyons précis. Le meurtre des enfants palestiniens prend plusieurs formes, chacune documentée, chacune systématique, chacune portant les empreintes d'une politique délibérée.

Par les bombes

Un enfant toutes les quinze minutes durant les premières semaines d'octobre 2023. Plus d'une centaine d'enfants tués par jour au pic de la campagne. En septembre 2025, au moins 19 424 enfants signalés tués. En février 2026, 21 289 confirmés. Ce sont des enfants frappés dans leurs maisons, dans leurs écoles, dans des hôpitaux, dans des abris, dans des installations de l'UNRWA dont les coordonnées GPS avaient été explicitement communiquées à l'armée israélienne à l'avance. Les forces israéliennes les ont bombardés quand même.

Par la famine

Israël a imposé un blocus qui a réduit 2,3 millions de personnes à survivre avec 245 calories par jour — moins d'un douzième du minimum humain requis. Les habitants mangeaient de l'herbe, des plantes sauvages, et buvaient de l'eau contaminée. Plus de 54 600 enfants souffraient de malnutrition aiguë en août 2025. Jinan Iskafi avait quatre mois quand elle est morte le 3 mai 2025. Elle est morte de marasme — malnutrition protéino-énergétique sévère — parce que le lait infantile spécialisé dont elle avait besoin était bloqué à la frontière par décision militaire israélienne. Elle avait quatre mois de vie. Elle a été assassinée par un blocus.

« Shaima, âgée de 8 ans, attend son tour dans la foule pour recevoir un repas d'une organisation caritative qui distribue de la nourriture gratuitement dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza. « Cela fait deux heures que j'attends ici, mais je n'ai rien reçu. Ma mère et ma petite sœur m'attendent. Elles n'ont pas mangé depuis hier » — Bande de Gaza, décembre 2023 — Photo : UNICEF/UNI495569/ZAGOUT » Source : Chronique de Palestine

Amnesty International a examiné son dossier médical. Human Rights Watch a documenté le mécanisme du blocus. Oxfam l'a nommé : « Israël fait des choix délibérés pour affamer les civils. » Le Comité spécial des Nations Unies a confirmé que cela répond à la définition juridique de l'utilisation de la famine comme méthode de guerre — un crime en vertu du Statut de Rome. La CPI a compétence. Elle n'a pas agi.

Par l'amputation

En juin 2024, les médecins de Gaza estimaient que 3 000 enfants avaient perdu un ou plusieurs membres. En janvier 2025, l'UNICEF en comptait 4 000. Le coordinateur de l'OMS a précisé que certaines amputations étaient inutiles — réalisées non parce qu'elles étaient médicalement nécessaires, mais parce que les hôpitaux manquaient d'équipements et de temps : la vague suivante de victimes arrivait déjà. Des enfants perdant des jambes, des bras, des mains, des yeux — non parce qu'une arme devait les toucher, mais parce qu'un blocus s'assurait que les instruments nécessaires pour les sauver n'existaient pas.

Par l'emprisonnement et la torture

Depuis 1967, plus de 55 500 enfants palestiniens ont été arrêtés par les forces israéliennes. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 1 700 en Cisjordanie seule. Au 31 décembre 2025, 351 enfants détenus dans les prisons israéliennes — 180 d'entre eux, soit 51 %, maintenus sans inculpation, sans procès, sur la base de preuves secrètes renouvelables indéfiniment. Israël a refusé au Comité international de la Croix-Rouge l'accès à tout détenu palestinien depuis le 7 octobre 2023. Un rapport de Save the Children de 2023 a révélé que 86 % des enfants palestiniens détenus avaient été battus, 69 % déshabillés de force, 60 % placés en isolement, 68 % privés de soins médicaux. Waleed Ahmed, 17 ans, est mort dans une prison israélienne en mars 2025. Un juge israélien a conclu qu'il avait vraisemblablement été affamé jusqu'à la mort. En prison. En 2025. Dans un État qui se proclame démocratie.

L.B (à suivre...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

Je suis assis sur le trottoir devant la maison de ma mère. Il est huit heures du soir. J'ai les clés de sa maison dans la main. Je viens de fermer à clé. Hier, je l'ai placée dans une maison de retraite. Je ne sais pas si j'ai bien fait. Je ne sais pas si je suis un mauvais fils. Je sais seulement que je ne peux plus m'occuper d'elle tout seul.

Je m'appelle Jason et j'ai 35 ans. Je suis célibataire. Je voyage dans tout le pays. Je passe des semaines loin de chez moi. C'est un travail difficile, mais bien payé.

Ma mère s'appelle Margarita. Elle a 62 ans. Elle vit seule depuis que mon père est mort il y a dix ans. Je suis fils unique. Je vis dans un autre État à cause de mon travail. Je la vois tous les deux ou trois mois quand je passe dans sa ville.

Il y a deux mois, j'ai parlé avec elle au téléphone. On a discuté normalement. Elle m'a demandé comment j'allais. Je lui ai parlé de mon travail. Elle m'a dit qu'elle allait bien. Tout semblait normal.

Il y a un mois, ma tante m'a appelé. C'est la sœur de ma mère. Elle m'a dit : « Jason, j'ai besoin de te dire quelque chose à propos de ta mère. » J'ai eu peur. Je lui ai demandé ce qui se passait.

Elle m'a dit : « Je suis allée la voir plusieurs fois et elle est étrange. Elle oublie des choses. L'autre jour, j'y suis allée et la cuisinière était allumée depuis le matin. Elle a oublié de l'éteindre. Elle a failli provoquer un incendie. »

Je lui ai demandé : « Et elle, qu'est-ce qu'elle dit ? » Elle m'a répondu : « Elle dit qu'elle est juste distraite. Mais je pense que c'est quelque chose de plus. »

Je lui ai dit que j'irais la voir dès que j'aurais terminé mon déplacement. J'ai raccroché inquiet.

Il y a trois semaines, je suis arrivé chez elle. J'ai frappé à la porte. Elle a ouvert. Elle m'a regardé et m'a dit : « Qui êtes-vous ? » Je lui ai répondu : « Maman, c'est moi, Aarón, ton fils. » Elle est restée silencieuse. Puis elle a dit : « Ah oui, pardon mon fils, entre. »

Je suis entré dans la maison. Elle était sale. Il y avait de la vaisselle non lavée dans l'évier. Des vêtements par terre. Des déchets accumulés. Ma mère a toujours été très propre. Ce n'était pas normal.

Je lui ai demandé : « Maman, ça va ? » Elle m'a dit : « Oui mon fils, pourquoi ? » Je lui ai répondu : « La maison est très sale. » Elle m'a dit : « Je n'ai pas eu le temps de nettoyer. »

Je suis resté avec elle trois jours. Pendant ces trois jours, j'ai vu des choses qui m'ont inquiété.

Elle se levait et me demandait : « Tu as déjà déjeuné ? » Je lui répondais : « Oui maman, on a déjeuné ensemble il y a une heure. » Elle restait confuse.



Elle a ouvert le réfrigérateur. Il y avait de la nourriture avariée. Du lait de deux semaines. Des légumes pourris. Je lui ai demandé : « Maman, pourquoi tu n'as pas jeté ça ? » Elle m'a dit : « Quoi ? »

Nous sommes sortis nous promener. Sur le chemin du retour, elle s'est désorientée. Elle ne savait pas où elle habitait. J'ai dû la guider.

Je l'ai emmenée chez le médecin. Ils lui ont fait des examens. Le médecin m'a appelé à part. Il m'a dit : « Votre mère a la maladie d'Alzheimer à un stade précoce. Cela va s'aggraver. Elle a besoin d'une surveillance constante. »

Je lui ai demandé : « Est-ce que ça se guérit ? » Il m'a répondu : « Non. Nous pouvons seulement ralentir l'évolution avec des médicaments. »

J'ai eu l'impression que le monde s'effondrait.

Ma mère a 62 ans. Elle est encore jeune. Et pourtant, elle ne me reconnaît pas toujours. Elle ne peut plus vivre seule.

J'ai demandé du temps à mon patron. Il m'a dit : « Je te donne une semaine. Si tu ne reviens pas, tu perds ton travail. »

Je ne pouvais pas quitter mon travail. C'est mon seul revenu. Mais je ne pouvais pas non plus laisser ma mère seule.

J'ai engagé une femme pour s'occuper d'elle pendant la journée. Je lui payais 400 pesos par jour. Mais elle ne pouvait travailler que de 8h à 18h.

Il y a deux semaines, cette femme m'a appelé. Elle m'a dit : « Aarón, je ne peux plus m'occuper de ta mère. Hier, elle est sortie de la maison. Je l'ai retrouvée trois rues plus loin, perdue. Elle a failli se faire renverser. C'est trop pour moi. »

Elle a démissionné.

J'ai engagé une autre personne. Elle a tenu trois jours. Elle m'a dit : « Ta mère devient agressive. Elle

m'a lancé une assiette. Je ne peux pas continuer. »

La semaine dernière, ma mère est sortie de la maison en pleine nuit. Un voisin l'a trouvée en pyjama à trois heures du matin, en train de marcher. Il m'a appelé. J'ai dû conduire trois heures pour aller la chercher.

Ma tante m'a dit : « Aarón, tu dois la placer dans un établissement spécialisé. Elle ne peut plus rester seule. »

Je lui ai répondu : « Je ne peux pas mettre ma mère en maison de retraite. » Elle m'a dit : « Ce n'est pas un simple asile, c'est une résidence avec un suivi médical. Là-bas, elle sera surveillée 24 heures sur 24. »

Je suis allé voir l'endroit. C'est une grande maison adaptée. Il y a des infirmières. Des médecins. Des activités pour les résidents. C'était propre. Sûr.

Ça m'a brisé le cœur, mais j'ai pris la décision.

Hier matin, jeudi, je suis allé chercher ma mère. Je lui ai dit : « Maman, on va aller dans un endroit où ils vont s'occuper de toi. » Elle m'a demandé : « Pourquoi ? J'ai fait quelque chose de mal ? »

Mon cœur s'est brisé. Je lui ai dit : « Non maman, tu n'as rien fait de mal. Tu as juste besoin que quelqu'un soit avec toi tout le temps, et moi je ne peux pas. »

Je l'ai emmenée. On lui a montré sa chambre. Un lit simple. Une table de chevet. Une chaise. Une fenêtre avec vue sur le jardin.

Je l'ai aidée à ranger ses affaires dans le placard. J'ai posé ses photos sur la table de chevet. Une photo d'elle avec mon père. Une photo de moi quand j'étais enfant.

Elle m'a serré dans ses bras. Elle m'a dit : « Ne me laisse pas ici, mon fils. » Je lui ai répondu : « Maman, je viendrai te voir chaque semaine. Je te le promets. »

Je suis parti. Je suis sorti de cet

endroit. Je suis monté dans mon véhicule. J'ai pleuré tout le long du trajet.

Aujourd'hui, vendredi, je suis revenu chez elle. Je devais vérifier que tout était en ordre. Fermer les fenêtres. Éteindre les lumières. Ranger la maison.

Je suis entré. Tout était comme elle l'avait laissé. Sa tasse de café sur la table. Ses pantoufles à côté du lit. Le journal d'il y a une semaine dans le salon.

J'ai lavé les derniers plats. J'ai sorti les poubelles. J'ai fermé les fenêtres. J'ai éteint toutes les lumières. J'ai fermé la porte à clé.

Et maintenant, je suis là. Assis sur le trottoir devant la maison où j'ai grandi. Je regarde cette maison vide. Sachant que ma mère n'y vivra plus.

Il est 20h20. Un chien aboie au loin. Des voitures passent. La vie continue.

Mais pour moi, tout s'est arrêté hier, quand j'ai laissé ma mère dans cet endroit.

J'ai les clés dans la main. Je devrais partir. Demain, je dois retourner travailler. Je dois continuer ma vie.

Mais je n'arrive pas à me lever de ce trottoir.

Je suis juste là, assis, à penser à ma mère. À comment, il y a dix ans, elle me disait au revoir depuis cette même porte quand je partais travailler. À comment elle me disait : « Fais attention à toi, mon fils, conduis prudemment. »

Maintenant, c'est elle qui a besoin qu'on prenne soin d'elle.

Et moi, je n'ai pas pu le faire.

Ai-je bien fait ? Suis-je un mauvais fils pour l'avoir placée dans une maison de retraite ? Comment font ceux qui s'occupent d'un proche atteint d'Alzheimer ?

Publié sur Facebook par Amar Morsli dans Cultures et traditions universelles, 19 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:20	12:54	16:23	19:02	20:24

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE UN SÉMINAIRE SUR LE THÈME : LA PROTECTION DES INSTALLATIONS VITALES DU PAYS FACE AUX NOUVELLES MENACES

Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi, au Cercle national de l'Armée, à Beni-Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire sous le thème "La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce mardi 21 avril 2026, au Cercle national de l'Armée, à Beni Messous, l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé «La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration», précise la source.

Ont pris part à ce séminaire, aux côtés du Secrétaire général de la Présidence de la République, de ministres et du Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires liées à la Sécurité et la Défense, messieurs le Général de Corps d'Armée Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Garde républicaine, le Directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1ère Région militaire, les chefs de départements, le Contrôleur général de l'Armée, les Directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que de hauts responsables et des professeurs universitaires.

Les travaux du séminaire ont été entamés par une allocution d'ouverture prononcée par le Général d'Armée, au cours de laquelle il a, tout d'abord, souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, avant de souligner que "les installations vitales sont devenues aujourd'hui de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'Etat moderne en sécurité et stabilité, et constituant une



composante essentielle du dispositif de défense nationale et un pilier de la sécurité globale".

"Les installations vitales ne se limitent plus à de simples actifs économiques dans la mesure où leur rôle s'est consolidé pour constituer de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'Etat moderne en sécurité et stabilité, impulsant les dynamiques d'intégration du développement et contribuant à la promotion de la sécurité nationale dans toutes ses dimensions", a relevé le Général d'Armée.

Dès lors, "la protection des installations vitales et des infrastructures s'impose comme un choix stratégique et rationnel, constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et se plaçant au cœur de la sécurité globale", -t-il ajouté.

Le Général d'Armée a également affirmé que l'ANP "contribue de manière essentielle à la sécurisation des installations vitales et veille à l'actualisation permanente des plans d'intervention des équipes d'intervention et leur formation et à la coordination entre les différents acteurs concernés".

Dans ce cadre, "l'ANP, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, joue un rôle fondamental et central, contribuant à travers ses unités opérationnelles et son appareil sécuritaire, à la sécurisation des installations stratégiques par la mise en œuvre de plans de protection et d'intervention, afin de faire face à diverses menaces, qu'elles soient terroristes, de sabotage, cybernétiques ou relevant de

ce que l'on appelle aujourd'hui les menaces hybrides".

L'ANP veille également à "l'actualisation et au développement permanent des plans d'intervention des équipes d'intervention et de leur formation, ainsi que des méthodes de planification et de coordination entre les différents secteurs, et ce, dans le cadre d'une approche globale fondée sur l'anticipation plutôt que la réaction, la prévention plutôt que le traitement, tout en consolidant la complémentarité entre le facteur humain et les technologies modernes", a ajouté le Général d'armée, qui a ensuite annoncé l'ouverture officielle des travaux de ce séminaire.

Par la suite, des conférences ont été présentées, au cours desquelles les professeurs et experts participants ont abordé "les différents aspects du sujet, notamment le fondement stratégique et conceptuel de la protection des installations sensibles, la responsabilité des acteurs et les mécanismes de coordination, l'évolution des menaces contre les infrastructures sensibles, le dispositif de protection entre technologie et facteur humain, ainsi que le lien entre infrastructures sensibles et défense nationale : quelles orientations stratégiques pour une protection souveraine face aux menaces du futur", note le communiqué du MDN.

Les interventions ont également été ponctuées de débats et de contributions d'experts et de cadres, qui ont présenté des visions et des idées ayant contribué à enrichir les travaux du séminaire et ses recommandations, conclut le communiqué.

RA/APS

TRANSPORT URBAIN À ALGER

L'ETUSA LANCE SEPT NOUVELLES LIGNES AU NIVEAU DE SAOULA ET DOUERA

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture de sept nouvelles lignes au niveau des communes de Saoula et Douera, et ce, à partir de ce mercredi.

Il s'agit des lignes Saoula-Station 2 Mai (Tafourah), Saoula-Ben Aknoun, Saoula-Ouled Belhadj, Saoula-Me-

ridja, Saoula-Baba Ali, Douera-Dkakna ainsi que la ligne Cité 3254 logement AADL Douera (Stade)-Ben Aknoun.

Les premiers départs sont programmés à 06h00, tandis que les derniers départs sont prévus à 18h30, précise la même source.

L'ouverture de ces lignes intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités lo-

cales et des Transports, visant à améliorer le service du transport public et à faciliter les déplacements des citoyens, notamment dans les pôles urbains à forte densité en population", souligne Etusa dans son communiqué.

RA

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

CHAIB SOULIGNE LA MOBILISATION DES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES POUR CE RENDEZ-VOUS NATIONAL

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, a souligné, mardi, la pleine mobilisation des services centraux du ministère et de ses missions diplomatiques et consulaires afin de s'acquitter des missions qui leur sont assignées dans l'accompagnement de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à même d'assurer

l'organisation optimale de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2 juillet 2026.

Le secrétaire d'Etat s'exprimait lors d'une réunion de coordination, par visio-conférence, avec les représentations diplomatiques et consulaires, organisée par l'ANIE au niveau de son siège à Club des Pins, en présence du président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane, des chefs des centres diplomatiques et consulaires, ainsi que des coordonnateurs et délégués de l'ANIE auprès des représentations diplomatiques et consulaires.

A ce titre, M. Chaïb a souligné "la pleine mobilisation des services centraux du ministère et de ses missions diplomatiques et consulaires, afin de s'acquitter des mis-

sions qui leur sont assignées dans l'accompagnement de l'ANIE, à travers la mobilisation de toutes les ressources humaines et la mise à disposition des différents moyens logistiques et matériels nécessaires, à même d'assurer l'organisation optimale de ce rendez-vous national".

Cette rencontre "reflète l'attachement commun à poursuivre la coordination et la coopération étroite entre les services du ministère des Affaires étrangères et ceux de l'ANIE, en ce qui a trait à l'organisation de ce scrutin au profit de la communauté nationale à l'étranger, tout en s'inspirant des acquis et des résultats accomplis lors des précédentes échéances électorales", a-t-il dit.

Concernant la décision de porter de 8 à 12 le nombre de sièges des représentants de la communauté nationale à l'étranger au sein de l'APN, M. Chaïb a indiqué que "cet acquis inédit dans l'Algérie victorieuse, traduit la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'octroyer à la diaspora une place de choix dans les politiques publiques, en concrétisation de son engagement à protéger les membres de la communauté

et à promouvoir leur participation au processus du renouveau national.

Abondant dans ce sens, M. Chaïb a affirmé que cet "acquis important" est en harmonie avec la démarche adoptée par l'Etat, conformément aux instructions des hautes autorités du pays, visant à "renforcer le lien avec la communauté nationale à l'étranger et à l'intégrer plus largement dans les différentes politiques nationales".

Pour sa part, le président par intérim de l'ANIE a mis en relief l'importance de la prochaine échéance nationale, lors de la cérémonie d'installation officielle des coordonnateurs et délégués de l'Autorité auprès des représentations diplomatiques et consulaires, appelant à "ne ménager aucun effort pour garantir le succès de ce rendez-vous".

Il a également insisté sur la nécessité d'une "coordination totale et intégrale entre les coordonnateurs, les délégués et les chefs des centres diplomatiques et consulaires", étant donné que les spécificités de l'organisation de ce scrutin à l'étranger "exigent cohésion, coopération et entente".

RA